

Essor galopant du cannabis, campagnes gangrenées, corruption... Le rapport alarmant de la Cour des comptes sur la lutte antistups

DÉCRYPTAGE - Alors que la lutte contre la drogue est brandie comme la «mère des batailles» par les gouvernements successifs, les sages considèrent que trop peu de forces de sécurité y sont quotidiennement dédiées.



« En fonction de la zone géographique, un grossiste peut gagner 400.000 euros par an », révèle la Cour dressant la grille des salaires pratiqués au sein d'une «économie parallèle de survie». AdobeStock

Extraits :

(...) L'état des lieux d'abord. Sous la plume des sages de la Rue Cambon, il n'est guère plus réjouissant que celui dressé par les parlementaires du Palais du Luxembourg, qui en appelaient déjà au « *sursaut* » pour éviter que la France tombe dans un « *piège* » fatal. D'emblée, la Cour des comptes rappelle l'essor galopant du cannabis, première drogue consommée en France dont le marché est en « *forte hausse, + 72 % entre 2010 et 2017* ».

Ou encore le « *triplement de la consommation de cocaïne en douze ans* », atteignant les 26 tonnes de poudre sniffées l'année dernière. Elle met aussi le doigt sur l'extension d'une gangrène qui gagne désormais les campagnes. Si « *7 % des communes regroupent 90 % des mis en causes* », les hauts magistrats notent que « *cette concentration dans les centres urbains ne doit pas masquer la réalité de l'emprise du trafic sur l'ensemble du territoire français, puisqu'il touche 79 % des communes* ».

Ce chiffre effarant était jusqu'ici passé sous les radars. « *Ainsi, poursuit le rapport, c'est dans des départements fortement ruraux que sont observées les plus fortes augmentations de mises en cause pour trafic (la Mayenne, La Réunion, la Manche, la Haute-Marne).* (...) »

Ainsi révèlent les sages, on compte désormais un mis en cause pour trafic de stupéfiants pour 5000 habitants, « *dans les zones rurales à habitat dispersé et très dispersé* ». La mainmise des « *narcos* » sur le pays serait telle qu'ils pourraient y installer des « *laboratoires clandestins de production des drogues de synthèse* » (notamment d'amphétamine et de méthamphétamine), comme ils l'ont déjà fait aux Pays-Bas et en Belgique mais aussi plus récemment en Allemagne, en République tchèque, en Pologne et dans les pays Baltes.

« Cette évolution est considérée par l'Office antistupéfiants comme une menace majeure pour les années à venir », révèle la Cour qui dresse la grille des salaires pratiqués au sein d'une « économie parallèle de survie » : « En fonction de la zone géographique, un grossiste peut gagner 400.000 euros par an, un jeune guetteur, souvent adolescent, peut gagner environ 90 euros par jour et un vendeur entre 50 et 250 euros, la "nourrice" étant rémunérée à hauteur d'un millier d'euros par mois. » Les « têtes des réseaux », des quadragénaires rebaptisés « HVT » (high value targets), sont quant à elles « le plus souvent titulaires d'une double nationalité et propriétaires d'un patrimoine mobilier et immobilier de plus de 10 millions d'euros ».

Pour combattre une telle hydre, les services répressifs vont devoir changer de braquet. (...) Premier constat : alors que la lutte contre la drogue est brandie comme la « mère des batailles » par tous les gouvernements successifs, la Cour considère qu'« environ 6 % du total des forces de sécurité travailleraient quotidiennement à la lutte contre les trafics de stupéfiants, pour un coût de 1,8 milliard d'euros ». (...)

Alors que le gouvernement veut frapper les voyous au portefeuille, la Cour déplore aussi que les « enquêteurs antiblanchiment » soient encore « en nombre insuffisant au sein de la police judiciaire ». Un graphique fait état d'environ vingt-cinq agents spécialisés mobilisés au sein des offices de la PJ. « Ce nombre reste à peu près constant depuis 2020 même si une augmentation est perceptible au sein de l'Ofast, mais à des niveaux encore trop faibles pour créer une véritable rupture », considèrent les magistrats. Ils rappellent par ailleurs que le trafic de cannabis représente à lui seul un marché de 1,2 milliard d'euros. En outre, à l'heure où l'ubérisation des trafics explose sur internet, la Cour des comptes remarque que les « résultats opérationnels demeurent modestes ». (...)

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/essor-galopant-du-cannabis-campagnes-gangrenees-corruption-le-rapport-alarmant-de-la-cour-des-comptes-sur-la-lutte-antistups-20241126>

Le Figaro, 23 novembre, article payant

«Ils n'ont plus rien à perdre alors ils tentent tout» : intimidation, menaces, chantage... Ces magistrats français sous la pression des délinquants

ENQUÊTE - À l'image du procureur général de Douai, qui a récemment échappé à une tentative d'agression, ils s'exposent au quotidien à différentes formes de danger.



Frédéric Fèvre, procureur de Douai, observe «une augmentation générale de la menace objective contre les magistrats». Marieke Feenstra / stock.adobe.com

Extraits :

«*Nous ne sommes plus protégés par nos robes*», résume un collègue de Frédéric Fèvre. Dans la nuit du 29 au 30 octobre dernier, le procureur général de Douai est prévenu in extremis par la police que quatre individus stationnés dans sa rue s'appêtent à s'en prendre à lui. Poursuivis en voiture, ils sont finalement interpellés à Roubaix. Il s'agit de quatre Algériens âgés de 20 à 40 ans, dont trois sous [OQTF](#), avec des casiers judiciaires, pour certains extrêmement chargés. Aucun n'a donné ni le mobile de leur action ni le nom de leur commanditaire. Faut-il voir, derrière cette «*action mal emmanchée de pieds nickelés*» comme on la qualifie à la Chancellerie, une façon de tester la solidité de l'appareil policier et judiciaire ? Ce soir-là en tout cas, Frédéric Fèvre a échappé au mieux à un home-jacking au pire à un enlèvement et séquestration.

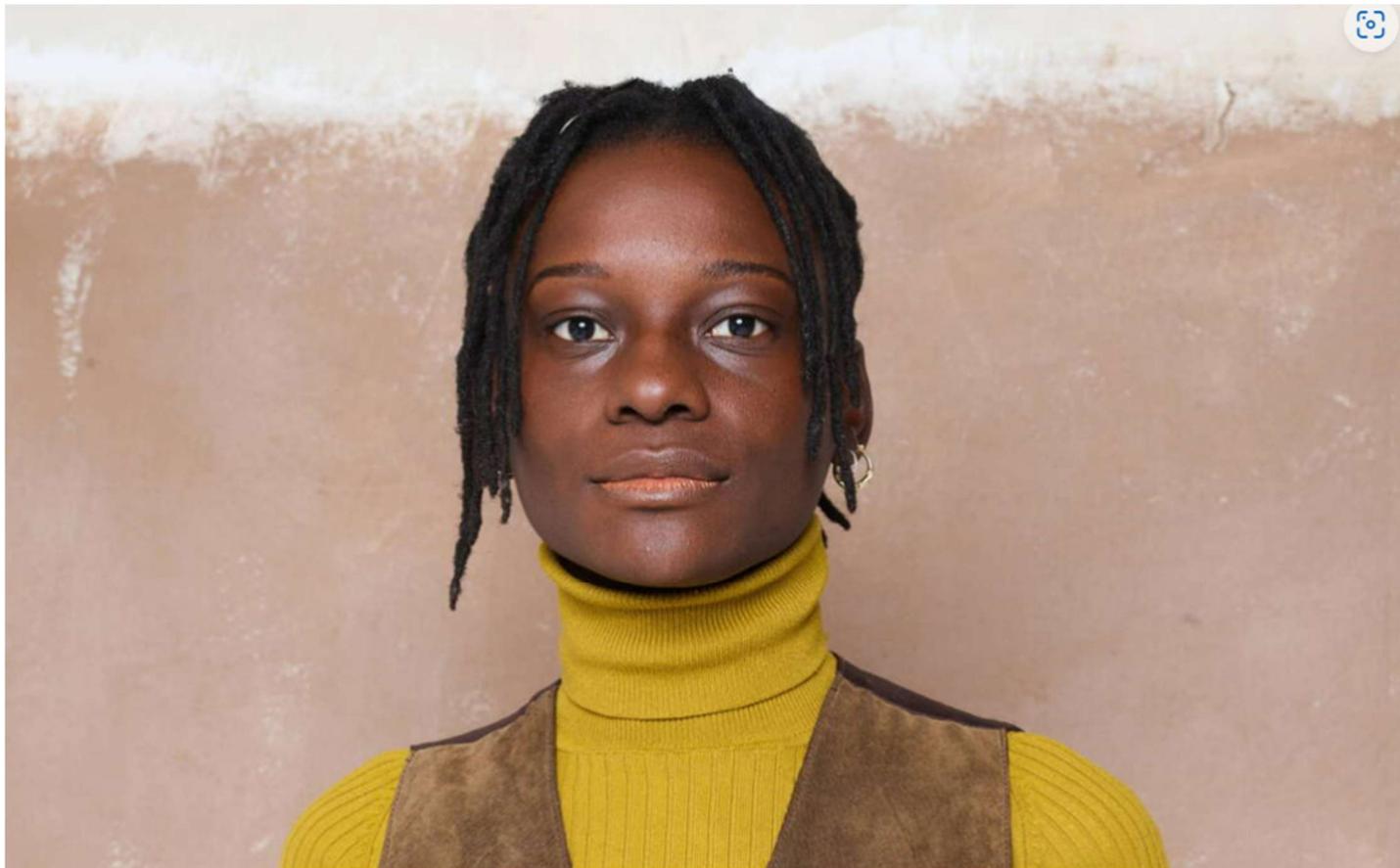
Le haut magistrat, qui refuse de commenter sa propre affaire, observe auprès du *Figaro* «*une augmentation générale de la menace objective contre les magistrats, notamment des Juridictions interrégionales spécialisées. Dans ma pratique professionnelle, je constate que tout ce qui représente l'autorité est remis violemment en cause*». (...)

«*Quand il s'agit de délinquants ayant commis des faits très graves, confrontés à des peines encourues très lourdes, les stratégies de pression et d'intimidation sont autant mises en œuvre que les stratégies procédurales. Comme ils n'ont plus rien à perdre, ils tentent tout. Contrairement à ce qui est souvent dit, un grand délinquant ne s'accommode pas de la prison. Un grand voyou incarcéré est un voyou fragilisé*», note Damien Martinelli, procureur de Nice. «*Nous touchons à la liberté mais aussi à l'argent via les cautionnements et les saisies sur patrimoine*», insiste Frédéric Macé, président de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI).

«*En cinq ans, nous avons assisté à une montée en puissance de la criminalité organisée*», souligne cette autre magistrate spécialisée du nord de la France. «*Elle a démultiplié ses moyens d'action et traite avec la justice d'égal à égal, maîtrisant à la perfection les arcanes judiciaires et ses failles. Visiblement, les dossiers circulent en détention entre détenus*». «*Or*», souligne un magistrat du parquet de la juridiction nationale chargée de la lutte contre la criminalité organisée, «*le nom des magistrats est partout, sur toutes les ordonnances, sur toutes nos réquisitions, sur tous les PV ou les demandes de techniques spéciales d'enquête. Peut-être serait-il temps de bénéficier comme les enquêteurs d'une anonymisation*». (...)

👉 SOS démocratie : «Abrogeons le contrôle d'identité» - La proposition de Douce Dibondo, essayiste

Les vérifications d'identité par la police visent en grande majorité les jeunes racisés, ce qui est une forme violente de discrimination. Il faut mettre fin à ces procédures en modifiant le code pénal, recommande l'essayiste afroféministe.



Extraits :

Puisque les termes «abolir la police» semblent faire frémir même les plus aguerris à gauche, commençons donc par démanteler les lois liberticides pour lutter contre les crimes policiers. Au-delà de la suppression des méthodes d'immobilisation, abrogeons le contrôle d'identité. Ce dernier, par sa contrainte, bafoue la liberté de circuler, la protection contre l'arbitraire, la non-discrimination des individus. En 2021, le nombre de contrôles réalisés en France a été évalué à près de 47 millions, [selon le Défenseur des droits](#). Une pratique qui cible principalement les jeunes, mais pas n'importe lesquels : 80% des hommes perçus comme noirs ou arabes de 18 à 24 ans rapportent avoir été contrôlés au moins une fois par les forces de l'ordre sur cinq ans. Ces contrôles systématiques sont qualifiés de [profilage racial ou de contrôle au faciès](#) par les instances européennes (1).

Je plaide pour l'abolition des articles 78-1 et 78-2 du code pénal. Le premier alinéa oblige toutes personnes sur le territoire français à se soumettre à un contrôle policier. Le second confère aux agents de police le droit arbitraire de contrôler un individu s'il «*existe une ou plusieurs raisons plausibles de soupçonner qu'il ait commis ou tenté de commettre une infraction, un crime ou un délit*». Quid des enquêtes criminelles ? Le contrôle d'identité pourra toujours être ordonné par un procureur dans le cadre d'une enquête, avec traçabilité, évitant ainsi les abus. D'ailleurs, il est souvent évoqué de réglementer ce contrôle pour éviter les discriminations. Soulignons le caractère tautologique du propos. [Contrôler, c'est discriminer](#) et remettre en cause certains corps dans l'espace social. Le rapport de domination et de pouvoir que confère ce contrôle à

peine cadré, nourrit un cycle de violences dans les quartiers populaires, sur les corps de jeunes adolescents et des manifestant·es.

Ce contrôle est, de fait, une source intarissable de crimes policiers. Sous prétexte d'une chasse managériale aux sans-papiers, aux délinquants, ces agents disposent d'un droit de vie ou de mort sur certains corps, en particulier ceux racisés. Lorsque la loi et la société permettent aux policiers de contraindre les corps racisés, elles deviennent complices d'actes criminels de ses agents. Soustrayons-nous à cette complicité. Le rôle de la police est d'être réactive face à une menace avérée, mais dans une société carcérale, la police est en plus sommée d'être proactive et de prévenir les troubles et les délits. De gardiens de la paix aux forces de l'ordre, le contrôle d'identité reste un rituel de la violence. L'abolir, c'est initier un retour fondamental à la dignité et à la liberté.

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/abrogeons-le-controle-didentite-la-proposition-de-douce-dibondo-essayiste-20241120_ZRTSPMO6WRDN7NWK7O5PETHH7I/

El País (Le Figaro), 23 novembre, article payant

Horreur à Naples : des adolescents armés assassinent pour des taches sur leurs chaussures

VU D'AILLEURS - Trois décès en deux semaines, des fusillades entre mineurs et des jeunes posant avec des armes à feu sur les réseaux sociaux sèment l'alerte dans la ville et révèlent de dramatiques dysfonctionnements du système, dont, en première ligne, les écoles.



Funérailles dans le quartier de Sanità, à Naples, d'Emanuele Tufano, un garçon de 15 ans abattu la semaine dernière.

PAOLO MANZO

Extraits :

Il l'a abattu parce qu'il avait souillé des baskets Versace à 500 euros. C'est ainsi que s'est justifié le jeune de 17 ans qui, le 1er novembre dernier, a arraché la vie à Santo Romano, 19 ans, à San Sebastiano al Vesuvio, près de Naples. La victime était uniquement venue pour apaiser la situation et n'était même pas l'auteur des taches. (...)

Les affiches et les T-shirts des dizaines d'adolescents en pleurs qui s'embrassaient rendaient hommage à un *bravo ragazzo*. Santo Romano a ce visage du brave gars, comme beaucoup de jeunes tués à Naples, dans des circonstances absurdes, par d'autres mineurs. Trois homicides ont été enregistrés en 15 jours. Emanuele Tufano, un autre gamin de 15 ans, a perdu la vie la semaine précédente en plein centre-ville, cette fois durant une fusillade entre gangs de mineurs. [Les fameux baby gangs](#) ou *paranze*, dans certains cas liés à un clan de la Camorra, mais pas toujours, sont des bandes de jeunes armés. Et le samedi 9 novembre au matin, Arcangelo Correrà, 18 ans et sans antécédents judiciaires, était abattu d'une balle dans le front, de nouveau au centre de Naples, sur la Via dei Tribunali. En fin de journée, il n'était pas exclu que le tir eût été porté en jouant. (...)

Les tireurs ont, eux aussi, leurs propres rituels, quoique différents : des [photos sur les réseaux sociaux de poses en voyous](#), munis d'armes, portant des chaînes autour du cou et des vêtements de luxe. Ils postent des messages d'admiration, de soutien, y compris en cas d'arrestation d'un des leurs. Ils ne doivent pas forcément appartenir à un clan. En revanche, c'est la Camorra qui imprime les tendances et les modèles de comportement et de réussite. Ils se prennent tous pour des personnages de la série *Gomorra*. Quelques heures après le meurtre de Santo Romano, le jeune homme appréhendé pour cet homicide a publié des photos, armé et mimant un revolver avec sa main. Puis, après son arrestation, il a reçu des messages de solidarité.

À Naples, le problème des adolescents et des armes à feu a dérapé. Pourtant, il ne [date pas d'hier](#). En 2023, les délits commis par des mineurs ont bondi de 17 %, et cette année, une nouvelle hausse est à craindre. La mort de Santo Romano a aussi peu de sens qu'un autre homicide survenu l'année dernière, le 20 mars 2023, lorsque, dans des circonstances tout à fait identiques, Francesco Pio Maimone, de 19 ans, fut assassiné pour une paire de baskets souillées. Cette fois, il s'agissait de Louis Vuitton à 1000 euros. La victime n'avait aucun lien avec la dispute. Il était un simple passant atteint par une balle perdue qui, de surcroît, fut tirée par un autre jeune, de 20 ans. (...)

De bas en haut, le système est en échec total. Le taux d'absentéisme scolaire de la région métropolitaine de Naples est l'un des plus élevés d'Italie. Au cours de la dernière année scolaire, la préfecture a reçu 3.340 signalements d'enfants déscolarisés, et 21 % ont été portés devant les tribunaux. Dans la région de la Campanie, 16 % des étudiants désertent l'école à l'âge de 14 ans. « *Ici, on se bat pour l'essentiel. Certains arrivent dans le plus grand dénuement, sans cartable, sans stylo. Quand on contacte les parents, ils haussent les épaules : l'école n'est pas leur priorité. Certaines filles qui sont passées ici étaient vraiment douées, mais leur père a voulu qu'elles travaillent dans un bar, la solution la plus rapide* », remarque avec consternation Mariarosaria Stanziano, directrice du lycée Archimède de Ponticelli, où a étudié Santo Romano. Ce quartier est logé au pied du Vésuve, dans une file interminable de maisons ouvrières, de lotissements et de friches industrielles de la banlieue de Naples. Sur le territoire du clan, l'école est une tranchée solitaire. (...)

Dans son bureau du tribunal pour mineurs de Naples, Maria de Luzenberger, une procureure qui exerce dans ce domaine depuis plus de 18 ans et a été témoin de toutes sortes de situations, avoue mener une guerre personnelle contre l'absentéisme scolaire. Elle reçoit des enfants qui savent à peine parler ou écrire en italien et s'expriment en dialecte. Ces jeunes armés, d'où viennent-ils ? « *En général, ils sont issus de familles à problèmes. Les enfants ont été peu scolarisés ; il y a un lien direct avec cette problématique. Les parents ne sont pas non plus allés à l'école.* » Elle explique que l'absentéisme scolaire est le premier signe de marginalité et d'appartenance à des familles qui vivent en dehors du système. « *Ensuite, un examen plus minutieux permet systématiquement de constater, en arrière-plan, des drames familiaux : violence, parents trop jeunes, en prison, enfants abandonnés à leur sort, familles brisées... La prévention des grossesses précoces devrait également être renforcée* ».

À l'âge de 14 ans, beaucoup ne veulent plus fréquenter l'école. Elle n'apporte rien, pensent-ils. « *Ils ne voient pas la culture comme un ascenseur social. En revanche, vendre de la drogue l'est. Le problème de la violence est évidemment une question de culture, et c'est là qu'intervient la [Camorra](#), en ayant la mainmise sur divers quartiers, avec des personnages qui deviennent les idoles de la jeunesse. Souvent, les chefs sont en prison et l'âge des leaders a diminué. De nombreux garçons, et même des femmes, ont gonflé leurs rangs. De tout temps, la Camorra a utilisé des mineurs d'âge. C'est une constante* », plaide la procureure. (...)

Le Figaro, 21 novembre, tribune, article payant

Béatrice Brugère : «Nos prisons ne débordent pas parce que nous incarcérons trop, mais parce que nous incarcérons trop tard»

TRIBUNE - Pour la magistrate, il faut en finir avec l'aménagement systématique des peines, qui ne prévient aucunement la récidive. Et accepter d'incarcérer les délinquants y compris pour des courtes durées.



Béatrice Brugère. Fabien Clairefond

Secrétaire générale du syndicat Unité-magistrats, Béatrice Brugère a publié Justice : la colère qui monte (L'Observatoire, 2024).

Extraits :

Fusillades, assassinats, règlements de comptes, agressions ultra-violentes s'enchaînent à une vitesse vertigineuse sur tout le territoire français et nous obligent à interroger l'efficacité de notre [politique sécuritaire](#) et [pénale](#), y compris pour des mineurs de plus en plus jeunes. Certains parlent de mexicanisation, de narco-État quand d'autres continuent à se bander les yeux et rester sourds au bruit des balles.

La sécurité devient un enjeu majeur pour la démocratie face à cette déstabilisation violente qui nous met dans l'incapacité de faire face et de répondre de manière adaptée. Alors que les prisons débordent, la justice est accusée de laxisme tandis que le garde des Sceaux assure que tout est sous contrôle.

Pourtant, à y regarder de près, sommes-nous vraiment à la hauteur des enjeux ? Il devient urgent de changer notre grille de lecture et notre modèle pénal daté des années 1980, qui ne répond plus non seulement à la délinquance et à la surpopulation carcérale mais semble au contraire les entretenir. Notre refus de juger de manière rapide et proportionnée à la gravité des faits, en prononçant des ultra-courtes peines de prison réellement exécutées, nous entraîne assurément dans un échec sécuritaire et pénal tout en faisant augmenter la

surpopulation carcérale. Car plus on tarde à sanctionner plus on entretient l'ancrage dans la délinquance, sans réelle possibilité de réinsertion, et plus les peines prononcées in fine sont longues.

Il faut réapprendre à sanctionner de manière pertinente et efficace en créant des ultra-courtes peines de 7 à 14 jours pour le premier fait grave, y compris pour les mineurs, au lieu de prononcer des alternatives à l'incarcération et attendre une multitude de délits avant de sanctionner. Abandonnons l'idéologie des années 1980 et le prêt-à-penser conformiste qui consiste à vouloir réinsérer en premier et sanctionner le plus tardivement possible, car après il est vraiment trop tard.

Cette politique pénale issue de la pensée du philosophe [Michel Foucault](#), critique du système carcéral, repose sur le postulat que la délinquance trouverait son origine dans une cause quasi unique d'ordre socio-économique désresponsabilisant le délinquant, lui-même victime de la société. (...) Ainsi, en France, la prison est devenue l'exception de la réponse pénale et le nombre d'aménagements de peine n'a cessé de progresser pour passer de 63.381 en 1983 à 171.146 au 30 décembre 2023.

Cette augmentation des aménagements de peine, dont on n'a d'ailleurs jamais prouvé l'efficacité sur le plan de la réinsertion et de la prévention de la récidive, n'a pas empêché la croissance du taux de surpopulation carcérale. C'est donc un échec sévère (...).

D'autres pays plus pragmatiques et moins idéologues que nous, comme l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, les Pays-Bas, la Scandinavie et le Luxembourg, ont fait le choix, avec succès, de sanctions immédiates, plus courtes, plus rapides et exécutées en prison, et semblent avoir résolu ainsi le problème de la surpopulation carcérale et maîtrisé l'explosion de la violence. Sommes-nous alors si aveugles à la réalité criminelle et aux solutions qui pourraient la contenir ?

À l'inverse de nos préjugés, nos prisons ne débordent pas parce que nous incarcérons trop, mais parce que nous incarcérons trop tard, trop longtemps et très peu (76,2 % alternatives à l'emprisonnement en 2023) dont 40 % sont immédiatement aménagées.

En effet, il n'y a pas plus de détenus dans nos prisons en 2024 qu'en 1984 ! Les statistiques sont implacables, le nombre d'entrants en détention est le même. Par contre les détenus restent quasiment deux fois plus longtemps, la durée moyenne d'incarcération passant de 5 mois à 11 mois. En conséquence, pour le même nombre d'entrants, il est nécessaire d'avoir deux fois plus de places. (...)

Le taux d'élucidation des vols simples s'effondre à 7 %, ce qui souligne l'abandon de la lutte contre ces délits et d'une certaine manière une dépénalisation qui ne dit pas son nom. Quant à la violence, elle est le résultat d'un ancrage dans la délinquance qui n'a pas été traité à temps, provoquant un sentiment d'impunité et de toute puissance.

C'est sur le primo-délinquant qu'il faut se concentrer en priorité pour faire baisser la récidive et la criminalité, la prison étant un levier statistique avéré de la rupture du parcours de la délinquance si elle intervient suffisamment tôt. En revanche, les aménagements de peine qui ont été considérés comme le moyen de prévenir la récidive sont un échec. (...)

Il faut donc un renversement idéologique de notre politique d'exécution des peines et un retour aux principes humanistes du philosophe Cesare Beccaria, qui à son époque était lui-même à contresens de la pensée dominante en préconisant des peines proportionnées à la gravité des délits, rapidement exécutées et certaines. Ainsi, notre proposition de créer à titre principal des ultra-courtes peines (7 à 14 jours) et de rétablir les courtes peines permettrait d'éviter une incarcération dé-socialisante et de longue durée, de prévenir la récidive par le « choc carcéral » et d'assurer la certitude de son prononcé rapidement. Cette incarcération réservée aux faits graves d'atteinte aux personnes devrait intervenir le plus tôt possible dans un parcours de délinquance, surtout chez les mineurs, avant qu'il ne soit trop tard. (...)

Pour ceux qui pensent que c'est impossible par manque de place, il suffirait sur une année de disposer de seulement 400 places pour incarcérer 20.000 condamnés pour une peine d'une durée de 7 jours ! Tout est question de volonté politique et de lucidité et nous pouvons nous réjouir du discours de politique générale du [gouvernement Barnier](#), qui semble vouloir s'inscrire dans cette direction.

New York Times, 20 novembre, libre accès

Bret Stephens : Defining Deviancy Down. And Down. And Down.

Extraits:

It's been a little more than three decades since Daniel Patrick Moynihan published his famous essay on "[Defining Deviancy Down](#)." Every society, the senator-scholar from New York argued, could afford to penalize only a certain amount of behavior it deemed "deviant." As the stock of such behavior increased — whether in the form of out-of-wedlock births, or mentally ill people living outdoors, or violence in urban streets — society would most easily adapt not by cracking down, but instead by normalizing what used to be considered unacceptable, immoral or outrageous.

Perspectives would shift. Standards would fall. And people would get used to it.

Moynihan's great example was the St. Valentine's Day Massacre in Chicago, in which "four gangsters killed seven gangsters." In 1929, the crime so shocked the nation that it helped spell the end of Prohibition. By the early 1990s, that sort of episode would barely rate a story in the inside pages of a newspaper.

If Moynihan were writing his essay today, he might have added a section about politics. In 1980, when Ronald Reagan won the presidency, it was still considered something of a political liability that he had been divorced 32 years earlier. In 1987, one of Reagan's nominees for the Supreme Court, Douglas Ginsburg, [had to withdraw his name](#) after NPR's Nina Totenberg revealed that, years earlier, the judge had smoked pot. A few years later, two of Bill Clinton's early candidates for attorney general, Zoë Baird and Kimba Wood, were felled by revelations of hiring illegal immigrants as nannies (and, in Baird's case, of not paying Social Security taxes).

How quaint.

On Monday, a lawyer for two women told several news outlets that former Representative Matt Gaetz used Venmo to pay for sex with multiple women, one of whom says she saw him having sex with a 17-year-old girl at a drug-fueled house party in 2017. Donald Trump is doubling down on Gaetz's nomination as attorney general, even as [the president-elect privately acknowledges](#) that the chances of confirmation are not great. (...)

Whatever turns out to be true about Gaetz's behavior, nothing so indicts today's Republican Party as the refusal by the House speaker, Mike Johnson, to release the Ethics Committee report about Gaetz, on the patently disingenuous pretext that he has resigned his House seat. If there's nothing to hide in the report, full transparency could only help Gaetz's case. Smoke may not always amount to fire, but darkness inevitably means dirt.

Still, all this misses the meaning of the Gaetz nomination, the point of which has nothing to do with his suitability for the job. His virtue, in Trump's eyes, is his unsuitability. He is the proverbial tip of the spear in a larger effort to define deviancy down. (...)

There's a guiding logic here — and it isn't to "own the libs," in the sense of driving Trump's opponents to fits of moralistic rage (even if, from the president-elect's perspective, that's an ancillary benefit). It's to perpetuate the spirit of cynicism, which is the core of Trumpism. If truth has no currency, you cannot use it. If power is the only coin of the realm, you'd better be on the side of it. If the government is run by cads and lackeys, you'll need to make your peace with them.

"Man gets used to everything, the beast!" Dostoyevsky has Raskolnikov observe in "Crime and Punishment." That's Trump's insight, too — the method by which he seems intent to govern.

There's a hopeful coda to Moynihan's warning. In the years after he published his essay, Americans collectively decided that there were forms of deviancy — particularly violent crime — that they were not, in fact, prepared

to accept as an unalterable fact of life. A powerful crime bill was passed in Congress, the police adopted innovative methods to deter violence, urban leaders enforced rules against low-level lawbreakers, bad guys were locked away, and cities became civilized and livable again.

Part of that achievement has been undone in recent years, but it's a reminder that it's also possible to define deviancy up. In politics, we can't start soon enough.

<https://www.nytimes.com/2024/11/19/opinion/trump-gaetz-investigation-report.html>

L'Express, 19 novembre, entretien, article payant

Pierre Hurmic : "La société est plus violente, il faut être d'une grande candeur pour l'ignorer"

Politique. Face à la recrudescence de violences, le maire écologiste de Bordeaux a décidé d'armer partiellement sa police municipale. Une prise de distance avec certains de ses homologues de gauche.



À l'instar du dérèglement climatique, les premières victimes de l'insécurité sont les populations les plus défavorisées, assure Pierre Hurmic, le maire de Bordeaux.
afp.com/Philippe LOPEZ

Extraits :

L'Express : Vous êtes le premier maire écologiste d'une métropole à décider d'armer une partie de votre police municipale. Avez-vous brisé un tabou?

Pierre Hurmic : Un maire ne doit pas avoir de sujet tabou. Aux manettes, on conjugue en permanence son éthique de conviction avec son éthique de responsabilité. C'est donc en responsabilités que j'ai pris la décision d'armer partiellement la police municipale. Mon opposition m'a reproché d'avoir trop tardé et ils ont raison, mais eux-mêmes ne l'ont jamais arbitrée lorsqu'ils étaient au pouvoir. J'ai passé des mois à consulter des maires, d'Annecy, de Grenoble, de Lyon, de Saint-Denis ou de Strasbourg - qu'ils aient ou non des policiers municipaux armés - des sociologues, des juristes, et ma propre majorité. Le contexte a changé, la hausse de la violence et de l'insécurité dans les rues de nos villes est indéniable.

J'ai par ailleurs été confronté à des difficultés de recrutements de policiers municipaux alors que j'avais créé des postes. À des grèves, aussi (NDLR : en juin dernier). Ils m'ont assuré parfois intervenir sur des lieux de violence "la peur au ventre". Désarmés, ils sont souvent primo-intervenants sur des lieux d'agressions de plus en plus violentes et armées. Je suis leur employeur : c'est de mon devoir de faire en sorte qu'ils puissent exercer

leur métier dans des conditions de sécurité optimales. Tout cela m'a fait évoluer sur la question, l'appréhension de cette question ne peut pas être que théorique.

Les circonstances sécuritaires ont-elles fondamentalement modifié les idéaux du militant écolo que vous étiez hier? Le réel vous a-t-il "droitisé"?

Non, car je ne pense pas que le réarmement de la police municipale soit un marqueur de droite ou de gauche. On ne peut d'ailleurs pas réduire la question de la sécurité à cette seule mesure. Le sujet est complexe, et je m'efforce d'être un maire pragmatique et surtout soucieux de la juste mesure. En l'espèce, les partisans du tout ou rien - ceux qui considèrent qu'il fallait armer l'intégralité la police municipale et ceux qui considèrent qu'il ne faut pas le faire - seront déçus. La sécurité est pour moi un service public; quand vous êtes de gauche, vous êtes très attaché à tous les services publics, y compris celui-ci. À l'instar du dérèglement climatique, les premières victimes de l'insécurité sont les populations les plus défavorisées. Cette donnée devrait bousculer et interpeller les élus de gauche. C'est mon cas. (...)

Auprès de *Mediapart*, Eric Piolle, maire de Grenoble, a d'ailleurs regretté à votre sujet qu'une partie de la gauche ait "lâché sur ses fondamentaux" avec la volonté de "montrer patte blanche" à ses adversaires...

Chaque maire est maître chez lui, et répond aux problématiques en fonction de ce qu'il est. J'ai rencontré ces maires, j'ai parlé à Éric Piolle, et bien évidemment que nous n'avons pas la même appréhension des choses, mais c'est la vie. (...)

Globalement, comment la gauche peut-elle sortir de l'éternelle accusation en laxisme sécuritaire?

Je trouve ce procès en laxisme manichéen, et empreint de clichés. Mais il est important de ne pas leur prêter le flanc. Il est temps que la gauche se réconcilie avec les questions de sécurité, car il existe une vision progressiste de ce service public qui n'est ni la police coup de poing, ni la police spectacle. Une vision globale et équilibrée qui fonctionne sur deux jambes : la prévention d'abord, et quand elle échoue, la répression. Il est important que l'on s'y attelle.

<https://www.lexpress.fr/politique/eelv/pierre-hurmic-la-societe-est-plus-violente-il-faut-etre-dune-grande-candeur-pour-lignorer-VREQ6EGBSFHG3HHYLNUE TNWV5E/>

Le Figaro, 9 novembre, article payant

La drogue, carburant du crime

L'ÉDITORIAL DU FIGARO - Les consommateurs de drogue, venus de tous les milieux, sont les complices involontaires des mafias qui imposent leurs lois et défient l'État.

Extraits :

(...) Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, et [Didier Migaud](#), le garde des Sceaux, doivent ce vendredi dégainer un plan de lutte. Ambitieux, inspiré de l'antiterrorisme, celui-ci prévoit la création d'un parquet spécialisé, d'un nouveau statut du repentir, la confiscation des avoirs criminels des gangs, des moyens supplémentaires pour les services de renseignements... Contre les têtes de réseaux, les parrains des cartels, aucun répit ne saurait être toléré.

La guerre déclarée contre le haut du spectre devrait aussi s'attaquer aux consommateurs. Enfin ! Ils ne craignent pas grand-chose aujourd'hui.

Si la promesse gouvernementale est tenue - encore floue dans ses contours -, la polémique est assurée. Une grande partie de la gauche et quelques esprits libertaires baignent encore dans les théories fumeuses de la culture récréative du joint. Comment leur faire prendre conscience que l'achat de quelques grammes ou d'une dose finance le proxénétisme, le trafic d'armes, le terrorisme, l'islamisme, le banditisme ? La vente de drogue est le carburant du crime. Les consommateurs, qui viennent de tous les milieux et qui sont de plus en plus adeptes des très dangereuses substances de synthèse, sont les complices involontaires [des mafias](#) qui imposent leurs lois et défient l'État.

L'urgence n'est pas à la dépénalisation, mais à la culpabilisation des usagers. L'une des solutions les plus efficaces est de frapper au portefeuille et de sanctionner davantage. Fini la culture récréative, place à celle de la responsabilité.

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-droque-carburant-du-crime-20241107>

Le Monde, 5 novembre, article payant

Anne Bouillon, avocate : « Le viol d'opportunité est une situation beaucoup plus fréquente qu'on ne l'imagine »

Dans un entretien, l'avocate spécialisée en droit des femmes et violences conjugales dresse, à partir de sa pratique, une typologie des différents types de viols, de la prédation à la réappropriation, en passant par l'opportunité.



MANON CRUZ / REUTERS

Extraits :

Elle défend depuis plus de vingt ans les femmes victimes de viol. Anne Bouillon, avocate pénaliste et féministe affichée, raconte le « combat de [sa] vie » dans un ouvrage engagé, *Affaire des femmes. Une vie à plaider pour elles* (L'Iconoclaste, 296 pages, 21,90 euros), où elle décrit, à partir de situations réelles, les différents types de viols qu'elle rencontre, dont celui « d'opportunité ».

Vous établissez dans votre livre une typologie des viols. En quoi consiste-t-elle ?

Le viol est le crime le plus banal qui soit. Nos tribunaux en sont pleins. J'ai pu observer dans ma pratique, de façon empirique, que ce crime peut avoir différentes fonctions. Le viol de prédation, perpétré par des hommes qui élaborent des stratagèmes, renvoie au stéréotype habituel du violeur déviant, mais il est loin d'être le schéma le plus fréquent.

Le viol de réappropriation est beaucoup plus commun et s'inscrit dans la même logique que le féminicide. Il est perpétré par un proche, en général au moment où la victime est en train de s'échapper. Le viol d'opportunité, lui, est pratiqué simplement parce que l'occasion se présente, une situation beaucoup plus fréquente qu'on ne l'imagine. (...)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/10/25/anne-bouillon-avocate-le-viol-d-opportunite-est-une-situation-beaucoup-plus-frequence-qu-on-ne-l-imagine_6359737_3232.html

Le Figaro, 4 novembre, libre accès

RER E : quatre personnes blessées à coups de hache, dont deux grièvement

Une des victimes a eu la main tranchée, l'autre le crâne ouvert. Les policiers sont en cours d'intervention en gare d'Ozoir-la-Ferrière.

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/rer-e-quatre-personnes-blessees-a-coups-de-hache-dont-deux-grievement-20241104>

Le Figaro, 4 novembre, article payant

David Lisnard : «Fusillade et trafic de drogues à Poitiers, le prix de nos renoncements successifs»

TRIBUNE – L'État, dont c'est pourtant la mission principale et la raison d'être, a abandonné son rôle sécuritaire, souligne le maire de Cannes au lendemain de la fusillade qui a fait cinq blessés sur fond de trafic de drogues. Cet échec repose sur une triple faillite idéologique, politique et morale, analyse-t-il.

Maire de Cannes, David Lisnard est président de l'Association des maires de France et président de Nouvelle Énergie.

Extraits :

(...) Ce que l'on vit aujourd'hui, sauf exceptions notables, est la conséquence directe du choix opéré par nos dirigeants successifs depuis plus de quarante ans, qui ont choisi de détourner le regard et de relâcher les exigences de sécurité, en croyant acheter la paix sociale. Ce renoncement s'est doublé d'une politique de peuplement non maîtrisée, qui a laissé s'implanter des réseaux criminels pour l'essentiel issus de l'immigration. Ils alimentent et entretiennent la violence, le narcotrafic et les actes de délinquance au quotidien, souvent en lien direct avec des structures mafieuses internationales. (...)

Très clairement, l'État, dont c'est pourtant la mission principale et la raison d'être, a abandonné son rôle sécuritaire. Cet échec repose sur une triple faillite : la lâcheté, l'idéologie et le calcul politicien. Par lâcheté, d'abord, nos dirigeants ont évité de prendre les décisions nécessaires, de peur d'affronter les difficultés qu'implique une politique de sécurité efficace. La question migratoire, quant à elle, est restée sans réponse appropriée, alimentant un sentiment de rupture au sein de la société. En renonçant à limiter ces flux et à imposer des critères clairs d'assimilation, l'État a permis la formation de zones de repli communautaire. (...)

L'idéologie a aggravé cet abandon par une vision permissive, disculpant les délinquants pour désigner la société comme responsable. Selon cette logique, c'est la pauvreté qui expliquerait la criminalité, exonérant ainsi les délinquants de leur responsabilité individuelle. En plus d'être une insulte aux familles modestes qui élèvent leurs enfants dans le respect des lois de la France, cette victimisation des délinquants fragilise l'autorité de l'État, qui devient incapable de garantir la sécurité et la tranquillité des honnêtes citoyens. Enfin, par calcul politique, nos dirigeants ont préféré soit minimiser l'ampleur de la situation pour préserver une paix civile illusoire, soit rouler des mécaniques autoritaires sans agir en profondeur, ou plutôt sans agir tout court.

Aujourd'hui, seules 25 % des procédures pénales aboutissent, et parmi elles, à peine 30 % se soldent par des peines d'emprisonnement effectives. Ce laxisme judiciaire ne fait qu'encourager la récidive. La justice est devenue le maillon faible de notre système, offrant aux délinquants la certitude de pouvoir agir sans craindre de réelles sanctions.

Pourtant, les réponses existent. Tout jeune délinquant doit être sanctionné sans délai, car c'est l'absence de réaction ferme et immédiate qui encourage la spirale infernale dans laquelle il peut être entraîné. Cette sanction doit être rapide, proportionnée, mais certaine. Dans les cas graves, l'emprisonnement réel, dans des centres de détention fermés et disciplinaires dédiés, doit être décidé et appliqué. Il s'agit d'instaurer une règle simple : toute infraction doit être suivie d'une réponse claire et visible, pour que la peur change de camp mais aussi pour éviter à ces jeunes de sombrer dans le cycle de la violence et du crime. En renversant la logique actuelle de l'impunité, nous leur offrirons la possibilité de prendre conscience des limites à ne pas franchir, des règles qui régissent notre société et de la possibilité de se construire un avenir. (...)

La complaisance pénale de facto, soit idéologique, soit plus souvent par submersion de dossiers, de procédures et de textes, doit cesser. La Justice n'en est pas une si elle ne retrouve pas son rôle de sanction et de dissuasion au service de la sécurité de tous. Des tribunaux spécialisés, capables de traiter rapidement les infractions graves, doivent être mis en place pour garantir une réponse pénale vélocité et détruire les réseaux criminels. Cela passe par des opérations de grande envergure mais surtout par un travail de l'ombre qui nécessite des moyens d'investigation accrus et une coopération renforcée entre les forces de l'ordre, les douanes, les services judiciaires et financiers. (...)

Chaque jour où l'État échoue dans sa mission de sécurité, nos libertés et notre cohésion nationale s'affaiblissent. Je crois que les citoyens, s'ils ne veulent plus de discours, ne veulent pas non plus d'extrémisme, et que simplement ils ne supportent plus l'impuissance publique. Nous attendons des actions claires, rapides, concrètes, durables, implacables. C'est à ce prix que la France pourra retrouver un avenir sûr, libre et digne à tous. Et que l'invocation du « respect des valeurs de la République » ne restera pas une incantation creuse.

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/david-lisnard-poitiers-le-prix-de-nos-renoncements-successifs-20241101>

Le Point, 1 novembre, libre accès

Fusillade à Poitiers sur fond de narcotrafic : cinq blessés graves, des centaines de personnes impliquées

Selon le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, « entre 400 et 600 personnes » seraient impliquées dans une fusillade à Poitiers survenue jeudi soir et qui a dégénéré en rixe.

https://www.lepoint.fr/societe/fusillade-a-poitiers-sur-fond-de-narcotrafic-cinq-blesses-graves-des-centaines-de-personnes-impliquees-01-11-2024-2574176_23.php

Der Spiegel, 1 novembre, article payant

"It Already Is War!" - A Vast Wave of Drugs and Violence Is Catching Germany Off Guard

Tons of cocaine, bombings and torture: Drug gangs are operating with impunity in northern Europe. And while the Netherlands and Belgium are ramping up their responses, Germany is only just now waking up to the severity of the problem - a wave of violence and lawlessness that has already washed across the border.

Extraits :

It's shortly before 6:30 p.m., and his girlfriend wants to know when he is going to finally come home. Back to Eitorf, a small town near Bonn. Habib I. is at an Autobahn rest stop some 300 kilometers away. He just told his girlfriend a few hours before that there was something he still had to do. Now, she's asking again. When? Before midnight, he responds, hopefully. And then Habib I. makes a promise that so many others have made before him, even if they don't really believe it themselves. That this will be his last deal. Just this last one, and that will be "the end." But his girlfriend knows him. Yeah sure, he's saying that now. But in five months, it will start all over again, she says.

Five? Not even one month passed before the next cocaine delivery, and Habib I. was again involved, if one can believe the police file. A case file that mentions "narcotics in not small quantities," which could be the understatement of the century for drug investigators. The intercepted phone calls and surveillance photos paint a picture of the largest known amount of cocaine ever smuggled into Germany. One gang, 10 deliveries, 35.5 tons of cocaine, street value: 2.6 billion euros. A mountain of blow of a size never before seen in Europe – though likely only the tip of the iceberg. Investigators are certain that they haven't come close to intercepting all of it. (...)

"We have cocaine deliveries that would have been unimaginable five or 10 years ago," says Oliver Erdmann, until recently the lead drug investigator at the Hamburg State Criminal Police Office. His fellow investigator, Michael Schrader from customs, tells the story of the time they found 700 kilograms, hidden in a container full

of scrap metal. That was 2017 and a huge deal in the press. Today, the discovery of even a ton of cocaine is worth only a brief mention in the regional paper *Hamburger Abendblatt*. Thirteen lines on page seven. (...)

"The situation is dramatic. In South and Central America, more cocaine is being produced than ever before," warns Catherine de Bolle, head of the European police agency Europol. In addition to Hamburg, she has her eye on Europe's other largest cocaine ports: Rotterdam and Antwerp. A total of 175 tons were discovered there in 2023, much more than in the Port of Hamburg. But what has alarmed German investigators is that the amounts found in Rotterdam and Antwerp only rose by just short of 10 percent from 2022 to 2023. The increase in Hamburg was 500 percent, from six tons to 35. (...)

Politicians and the public ignored the situation for quite some time. Cocaine didn't play much of a role in the back-and-forth between public uproar and political reaction. Nobody seemed particularly bothered by the fact that the beautiful and the wealthy were powdering their noses, the scions of the upper crust, the stars who only seem to be able to handle their fame if they shoot themselves into euphoria in moments of hubris. When it came to drugs, cocaine seemed to be the smallest evil – illegal, to be sure, but somehow also glamorous and exclusive.

Not only that: Before the cheaper version crack, which is smoked and is extremely addicting, began appearing more often on the streets of Germany, cocaine didn't seem to produce widespread misery. And deaths were also rare. To put it cynically: They were deaths that society could live with. And so, therefore, could politicians.

Two things have now changed that calculus: First, the sheer quantities that are now arriving – and being consumed. Never before has so much cocaine been snorted. Of 72 European cities examined, 49 showed rising traces of cocaine in wastewater, while only 10 cities showed a reduction. Students now take cocaine, as do plumbers and carpenters, and – as cases from Bavaria show – police officers.

It is no longer the drug of high society. Rather, at six to seven euros per line, blow has become an everyday drug of the masses, for all those looking to dial back their anxieties or dial up their performance. It will be a few years until the consequences become apparent: Cocaine users have a much higher risk of heart attacks and strokes. (...)

Two things have now changed that calculus: First, the sheer quantities that are now arriving – and being consumed. Never before has so much cocaine been snorted. Of 72 European cities examined, 49 showed rising traces of cocaine in wastewater, while only 10 cities showed a reduction. Students now take cocaine, as do plumbers and carpenters, and – as cases from Bavaria show – police officers.

It is no longer the drug of high society. Rather, at six to seven euros per line, blow has become an everyday drug of the masses, for all those looking to dial back their anxieties or dial up their performance. It will be a few years until the consequences become apparent: Cocaine users have a much higher risk of heart attacks and strokes. (...)

There is hardly anything more tailor-made for organized crime than the drug trade. Some 41 percent of legal proceedings dealing with organized crime last year focused on drugs – far more than any other crime. Drugs are so compact and so easy to define. And so complex at the same time. The stuff has to be brought to the street from the field or the laboratory – and half the globe often lies between the two. The money, meanwhile, has to be laundered and invested in things like real estate, companies and luxury items. Nobody can do it all by themselves: Specialists are required – a whole slew of them. Which means that where there are drugs, there are drug gangs. Organized crime. Attracted by the extremely high profit margins that can be earned. And the largest such margins can be found in the cocaine trade: A kilo of cocaine packaged for shipping in Colombia or Peru goes for \$3,000 – and that same amount is worth \$80,000 when it is sold in Germany. (...)

That is the wakeup call that all of the EU has now heard. Nobody is interested in the current situation in the Netherlands becoming the European norm. "We have managed to make the issue a priority in almost every European country," says de Bolle, the Europol head. "Politicians can no longer close their eyes to the massive damage that organized crime causes."

The only question now is whether it is already too late. Can the gangs still be brought under control? (...)

Narco trafic : «La France en état d’overdose » (Le Figaro, 31 octobre, article payant)

L’ÉDITORIAL DU FIGARO - Les maires ont peur. La justice est débordée. Face aux cartels qui défient l’État, la guerre s’annonce longue, très longue...

Extraits :

Sous l'emprise du [trafic de stupéfiants](#), le visage de la France est en train de changer. La réalité est effrayante. Elle donne le vertige. Dans le premier pays consommateur d'Europe, [le narcotraffic](#) représente un chiffre d'affaires d'environ 5 à 6 milliards d'euros par an. Il ne touche plus seulement les métropoles, où les mafias se sentent désormais à l'étroit. Il s'introduit à grande vitesse dans les villes petites et moyennes, ainsi que dans les campagnes. Si rien n'est fait, il y aura bientôt davantage de points de deal que de bureaux de tabac sur le territoire : le rapport n'est encore «que » de 1 à 5 !

Plus d'un quart de [la population carcérale](#) est derrière les barreaux pour trafic de drogue. Et 40% des mineurs présentés à la justice le sont pour cette raison. Laquelle est à l'origine de 90% des règlements de comptes. 418 personnes ont été tuées ou victimes de tentative de meurtre en 2023, souvent en pleine rue et en plein jour. On ne compte plus les enfants tombés au champ de bataille. L'un des derniers, âgé de 5 ans, lutte toujours contre la mort. Il a été [touché ce week-end de deux balles dans la tête](#) alors qu'il était assis à l'arrière de la voiture de son père, au cœur d'une course-poursuite. Fantassins des gangs de la drogue, les adolescents sont parfois payés pour tuer, comme récemment à Marseille.

C'est plus rémunérateur que l'école. Entre armées rivales, la mode est aussi au kidnapping. Haschich, cocaïne, héroïne, produits de synthèse, fleur de cannabis ou «blanche », la drogue peut être cultivée ou transformée en France. Mais elle arrive le plus souvent d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Amérique latine, de pays qui en vivent. Puis elle remonte par des filières [tenues par des barons](#) qui se moquent des frontières et donnent leurs ordres sur messageries cryptées depuis l'étranger.

Comment arrêter l'overdose, la «mexicanisation » de la France ? Les attaques de commissariat se multiplient. Les maires ont peur. La justice est débordée. Des opérations coups-de-poing ont été lancées par Gérald Darmanin. [Bruno Retailleau](#) entend, lui, inscrire son action dans la reconquête des territoires. Face aux cartels qui défient l’État, la guerre s’annonce longue, très longue...

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/narco trafic-la-france-en-etat-d-overdose-20241030>

Criminal justice : Decarceration is the key to better prisons (The Economist, Leader, 30 octobre, article payant)

Britain is not the only rich country that needs a radical change in approach

Extraits :

“Clearly, OUR prisons are not working.” At one level David Gauke, a former Conservative justice secretary, who on October 22nd was appointed by Britain’s [Labour government](#) to run a sentencing review, was stating the obvious. [Britain’s prisons are scarred by overcrowding and violence](#). Staff have suffered almost 10,000 assaults in the past year. Unsurprisingly, retaining them is difficult; only half have more than five years’ experience. Instead, teenage officers are being deployed alone on prison wings. Most new recruits do not last even two years.

At another level, Mr Gauke was signalling something more open to dispute—a desire to break with an approach to criminal justice that has been [dominant in Britain](#), and many other rich countries, for three decades. It was Michael Howard, another, more austere Tory, who distilled that approach with his declaration in 1993 that “prison works.” That mantra has prevailed ever since. The number of people behind bars has doubled in the

past 30 years; Britain locks up more people than any other country in western Europe. Jails are packed to the rafters, which is why the government this week allowed more prisoners out early on an emergency-release scheme.

Britain is not alone in struggling to run its prisons well. According to the Institute for Crime and Justice Policy Research, a think-tank, Australia, Belgium, France and Italy all have prison-occupancy rates above England's level of 110%. In France, where it is 127%, thousands of inmates sleep on mattresses on the floor. Such overcrowding exposes an irony: the desire to lock people up eventually overwhelms prison's purpose and the taxpayer's willingness to pay for it.

Prisons are supposed to protect the public from genuinely dangerous people; that becomes harder when they are overrun. In Britain 37 men were let out by mistake in September in an initial tranche of emergency releases; one is accused of committing a sexual offence the day he was freed. Full prisons are also a boon to crooks at large because they take police officers off the street in order to manage emergency cells. It makes sense to lock up people who commit serious crimes. But disorderly prisons are unlikely to mete out punishment in a proportionate way. They also do little for rehabilitation: 90% of those sent down in Britain are reoffenders. By [making criminals worse](#), bad prisons add to the need for imprisonment. (...)

Only one option leaves societies safer and richer: fewer prisoners. Bluntly, too many people are kept behind bars for too long. (...)

Better models are provided by the Netherlands and America. The Dutch prison population fell by 44% in the decade to 2015, helped by investment in community sentencing. Supervising offenders in the community costs around a tenth as much as keeping them behind bars and the reoffending rate is usually lower. America still locks up far more people than other rich countries, but its prison population has fallen by a quarter in the past decade. California, New York and Texas have led the way by reforming sentencing and diverting people into drug and alcohol courts. In both countries the change was popular; in America it was sold as a way of saving money.

Rich countries can also lean more on technology. Many early offender-tagging programmes had a deservedly poor reputation, but the latest devices are much better at monitoring offenders' behaviour. People can be fitted with real-time drug or alcohol monitors, or made to stick to strict curfews when they are not at work.

Imprisonment will continue to play an essential role in the criminal-justice system. But the public will be safer and better off when cells are less full. That is how to make prison work. ■

<https://www.economist.com/leaders/2024/10/24/decarceration-is-the-key-to-better-prisons>

Meurtres, rixes, narcotrafic... La justice dépassée par l'ultraviolence des mineurs

DÉCRYPTAGE - Leur jeune âge ne les circonscrit plus aux seules rives de la délinquance de proximité. Face à un phénomène qui s'intensifie, les professionnels sont dépassés. (Le Figaro, 24 octobre, article payant)

Extraits :

Guet-apens, [fusillades](#), règlements de comptes, [agressions](#), rixes... Sur fond de rivalités ou de [narcotrafic](#), l'ultraviolence des [mineurs](#) a quitté les rives de la seule délinquance de proximité et s'intensifie partout en France. Mardi soir, à [Grenoble](#), un adolescent de 15 ans a été tué d'une balle en pleine tête dans le centre-ville, près d'un point de [deal](#), et un autre de 17 ans a été blessé, par deux individus à trottinette. Mardi soir encore, à Nanterre, un jeune majeur, âgé de 19 ans, a été grièvement blessé d'une balle dans la tête en pleine rue.

Face à cette situation alarmante, les agents pénitentiaires en appellent à la prise de conscience des hommes politiques. « *Qu'ils viennent toucher du doigt la plaque chauffante !* », s'écrie Kamel Belghanem, représentant syndical de l'Ufap-Unsa Justice, en poste depuis plusieurs années à l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Marseille. En moins de sept ans, il a vu cette population pénale changer totalement, sans que les pouvoirs publics en aient pris la mesure. (...)

Désormais, dans certains de ces établissements ou quartiers pour mineurs — qui accueillent les plus endurcis, ceux pour qui tout a été tenté comme les placements et les centres éducatifs fermés —, les plus jeunes, âgés de 13, 14 et 15 ans, ne représentent pas loin de 50 % de la détention. Ils font ainsi jeu égal avec les plus grands, âgés de 16 à 18 ans. C'est le cas à Marseille. (...)

À Marseille, pour Kamel Belghanem, *« lorsque ces très jeunes délinquants arrivent chez nous, ils sont déjà chevronnés car, pour mettre en détention un mineur, il faut avoir épuisé tous les dispositifs, et les faits sont forcément très graves. Beaucoup ont commencé comme “chouffeurs” dans les cités, à 9 ou 10 ans et sont connus des services de police depuis déjà trois ou quatre ans »*. (...)

Yannick Lefebvre n'hésite pas à évoquer *« la perte de notion du bien et du mal »*. *« Auparavant, les agressions entre mineurs se faisaient de mano a mano, explique-t-il. Aujourd'hui, c'est une violence sans limites, pas même celle de la mort. »* Son quartier pour mineurs accueille tous les recalés des structures pénales du nord de la France. Il décrit *« l'immense violence entre détenus, au point qu'il faut organiser des tours de promenades distincts, voire individuels, pour éviter les conflits. Les plus jeunes ont aussi conscience que l'on ne peut pas grand-chose contre eux. Il y a six mois, visage contre visage, l'un d'entre eux m'a dit : “Tu sais bien que tu ne peux rien faire.” »*. (...)

Selon Kamel Belghanem, leur plongée dans l'ultraviolence a beaucoup à voir avec *« la pauvreté »*. Ils pensent qu'il n'y a pas *« d'autre solution que la délinquance pour rapporter de l'argent tout de suite »*. Mais il décrit aussi une misère humaine et morale, accrue par de très graves addictions aux stupéfiants. *« Aujourd'hui, 90 % de nos délinquants sont issus de familles monoparentales, souvent conçus par hasard, pour qui l'image paternelle n'existe pas. Au point que nous ne pouvons plus, nous, jouer le rôle de grand frère car nous n'avons plus aucun crédit. Nous ne pouvons pas non plus jouer le jeu du langage partagé, car ils s'expriment avec cinq mots de vocabulaire. Nous pouvions encore le faire il y a cinq ou six ans, mais c'est fini maintenant. Ces mineurs vivent dans un tiers-monde intellectuel et économique »*, dit le surveillant pénitentiaire avec une grande émotion.

Tous les professionnels de l'enfance délinquante témoignent de ce basculement, y compris au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse. (...)

[Meurtres, rixes, narcotrafic... La justice dépassée par l'ultraviolence des mineurs](#)

Yvelines : un élève roue de coups son enseignante lors d'un cours

Les faits se sont déroulés vendredi 18 octobre, au collège Alexandre Dumas à Maurepas. L'élève, qui avait un mauvais comportement en classe, a été pris de colère lorsque sa professeur lui a demandé son carnet. (Le Figaro, 23 octobre, libre accès)

[Yvelines : un élève roue de coups son enseignante lors d'un cours](#)

«60 euros pour un guetteur», «150 pour un vendeur»... La Cour des comptes dévoile les salaires du narcotrafic à Marseille

Dans son rapport explosif sur l'action policière à Marseille, notamment en matière de lutte contre le trafic de drogue, les magistrats de la Cour des comptes ont tenté de dresser une grille salariale propre aux réseaux très structurés de la cité phocéenne. (Le Figaro, 23 octobre, libre accès)

Extraits :

(...) Dans son rapport explosif, la Cour des comptes note ainsi que, dans ces réseaux très structurés et pyramidaux, le salaire de chacun *«varie selon leur place dans la hiérarchie.»* Ainsi, selon la rue Cambon, les réseaux proposent *«environ 30 euros la journée pour le coursier qui apporte à boire et à manger aux trafiquants, 60 euros pour un guetteur, 150 euros pour un vendeur, 1500 euros par mois pour une nourrice.»* Les prix pratiqués sont plus élevés pour ceux en haut de la pyramide. *«Le gérant du point de deal,*

qui assure l'approvisionnement et la gestion du stock et organise les vacances des vendeurs, serait rémunéré entre 4000 et 5000 euros par mois. » (...)

Les «petites mains» de ces réseaux, souvent mineures et en rupture sociale, sont parfois enrôlées «après avoir contracté des dettes - parfois fictives», note le rapport. « Pour contraindre cette main-d'œuvre à continuer de travailler à leur profit, les réseaux créent des dettes à leur profit, par exemple en reprochant aux guetteurs d'avoir tardé à donner l'alerte ou de s'être fait saisir de la marchandise ou de l'argent», écrivent les magistrats.

«C'est une forme d'esclavage, alerte le vice-président du tribunal de Marseille en charge des mineurs, Éric Mangin. Dernièrement, j'ai un gamin qui a joué de l'argent aux cartes au collège. Ils se sont arrangés pour qu'il perde pour lui demander ensuite d'aller faire le guetteur sur le trottoir. On cherche à les piéger de multiples manières.» En 2023, 62% des tueurs ou auteurs de tentatives d'assassinat sur fond de trafic de drogue avaient moins de 21 ans.

[«60 euros pour un guetteur», «150 pour un vendeur»... La Cour des comptes dévoile les salaires du narcotrafic à Marseille](#)

Sous-effectif, vidéosurveillance, narcotrafic : les dysfonctionnements de la police marseillaise pointés par la Cour des comptes

Dans un rapport, la Cour des comptes estime le nombre de policiers marseillais insuffisants pour faire face à une insécurité grandissante. Selon les magistrats, la lutte contre le trafic de stupéfiants accapare par ailleurs la police au détriment de la sécurité du quotidien. (Le Figaro, 21 octobre, libre accès)

[Sous-effectif, vidéosurveillance, narcotrafic : les dysfonctionnements de la police marseillaise pointés par la Cour des comptes](#)

Narcotrafic : «La prison doit redevenir un lieu de pénitence et non un lieu d'hébergement de délinquants en activité»

FIGAROVOX/TRIBUNE - La question de la place de la prison dans la lutte contre les trafics reste un impensé, regrette Ivan Gombert, secrétaire national du syndicat FO des directeurs des services pénitentiaires, qui propose des solutions concrètes pour intégrer davantage l'administration pénitentiaire dans la chaîne pénale judiciaire. (Le Figaro, 16 octobre, article payant)

Extraits :

En 1986 puis En 1987, le législateur renforce l'arsenal pour lutter contre le trafic de stupéfiants. À partir de cette date, la proportion des détenus incarcérés pour des infractions à la législation sur les stupéfiants représentera environ 15% des personnes détenues alors qu'elle était infime avant cette date. Cette catégorie de la population pénale compte tenu de ses moyens va devenir la source principale [des trafics en détention](#). En particulier, elle va introduire plus massivement les drogues en détention et va profiter du développement du téléphone portable pour continuer ses activités extérieures. Le narcotrafic n'est pourtant pas pris à sa juste mesure dans nombre des maux qui traversent nos prisons.

D'une prison qui était à l'origine hermétique au monde extérieur, nous sommes passés à une prison ouverte aux trafics dans la prison ou depuis la prison. La prison n'est plus aujourd'hui un moyen de rompre avec l'activité du crime extérieur même si elle contribue à la rendre plus complexe et en théorie plus risquée, elle est devenue un lieu où se poursuit l'activité délinquante et criminelle. (...)

La prison doit redevenir un lieu de pénitence et non un lieu d'hébergement de délinquants en activité. C'est par un ensemble de moyens juridiques, métiers et humains que cela sera possible et que nous demandons déjà depuis des années et ce sans réaction de notre institution. Nous attendons donc une réaction et des moyens d'agir et de lutter contre ce qui gangrène nos détentions et épuisent nos personnels. En attendant, nous devons passer notre temps à expliquer à l'opinion publique pourquoi l'impunité règne dans nos établissements !

Deutsche Polizisten werden immer öfter Opfer von Gewalttaten. Der Anteil ausländischer Tatverdächtiger ist stark gestiegen

Das Bundeskriminalamt hat ein neues Lagebild zu Angriffen gegen Polizisten veröffentlicht. Polizeigewerkschafter sind alarmiert und sprechen von einem Tätertypus, der jung und offensichtlich nicht deutsch sei. (NZZ, 16 octobre, article payant)

Extraits :

Die Gewalt auf den deutschen Strassen nimmt zu. Und sie trifft vermehrt auch diejenigen, die eigentlich für Ordnung sorgen sollen: Im Vergleich zum Jahr 2022 ist die Zahl der Angriffe auf Polizisten um acht Prozent gestiegen, auf bundesweit 46 218 Fälle. Nach Angaben des Bundeskriminalamts wuchs dabei im vergangenen Jahr der Anteil ausländischer Tatverdächtiger um 18 Prozent. Der Anteil deutscher Tatverdächtiger stieg in dem gleichen Zeitraum dagegen um gerade einmal 0,7 Prozent.

Für [Heiko Teggatz](#), den stellvertretenden Vorsitzende der Deutschen Polizeigewerkschaft, ist das kein Zufall. Er sagt der NZZ: Stärker als Deutsche neigten vor allem «junge, offensichtlich nichtdeutsche Menschen» zu Gewalt gegen Ordnungskräfte. Diese seien im Verhältnis zu ihrer Bevölkerungszahl bei Delikten gegen Polizeibeamte stark überrepräsentiert. Den Anstieg nennt er «mehr als erschreckend». (...)

«Der Ausländeranteil steigt seit Jahren. Es kommen viele Menschen nach Deutschland, die es aus ihrer Heimat gewohnt sind, die Polizei als Feind anzusehen», sagt Jendro dazu. «Das spiegelt sich auch in der Statistik des Bundeskriminalamts wider.»

Und Teggatz nimmt einen weiteren beunruhigenden Trend wahr. Immer öfter würden nicht nur Polizisten, sondern auch Rettungskräfte angegriffen: «Da machen die Straftäter keinen Unterschied.» Das habe sich insbesondere in den [Krawallen rund um Silvester](#) gezeigt. Als Bundespolizist bemerkt Teggatz insbesondere an Bahnhöfen eine starke «Verrohung». Sie seien in den letzten Jahren zu «Hotspots der Kriminalität» geworden, so dass Polizisten teilweise nur noch zu dritt auf Streife gingen.

er erklärt die Zunahme des Anteils ausländischer Tatverdächtiger vor allem mit der seit Jahren anhaltenden Migrationskrise, die die Kommunen überfordere und gute Integrationsarbeit unmöglich mache. Polizisten und Rettungskräfte müssten die «migrationspolitischen Fehlentscheidungen der Politik ausbaden», meint Teggatz. Aus seiner Sicht braucht es konsequente Zurückweisungen an der Grenze, um das innerdeutsche Gewaltproblem in den Griff zu bekommen.

[Gewalt gegen Polizisten: Anteil ausländischer Tatverdächtiger stark gestiegen \(nzz.ch\)](#)

Quand la criminalité juvénile punit les innocents et défie l'État

CHRONIQUE. Les récents drames à Marseille dévoilent une société où la violence frappe criminels et innocents. Face à des adolescents tueurs, la République semble de plus en plus impuissante. (Le Point, 9 octobre, article payant)

Extraits :

Qui peut encore dire que la République française est souveraine ? Dans certains territoires, il n'est même plus question de penser, selon la formule consacrée, que « force reste à la loi ». À Marseille (Bouches-du-Rhône), les événements tragiques de ces derniers jours en font une nouvelle fois la démonstration. Tout se passe comme si l'État n'existait plus.

Pourtant, on nous avait bien promis un choc d'autorité : rappelez-vous le voyage surprise dans la cité de la Castellane en mars dernier. Qu'en conclure ? Que l'actualité ne cesse de nous indiquer qu'un tel come-back de l'ordre devient, pour les Français, hautement douteux. (...)

Et effectivement, il n'est plus seulement question exclusivement de sécurité intérieure. Que des mineurs aussi violents deviennent légion signifie sans aucune contestation possible que la décivilisation galopante ou l'ensauvagement des plus carencés franchissent un degré révélant l'ensemble de nos failles structurelles, à savoir la déshérence des familles, l'échec de l'École, les impasses de l'intégration, la communautarisation et le séparatisme, la valorisation de la violence et de la radicalité, l'inadaptation de notre politique pénale, les dévoiements ou le manque de pertinence des politiques publiques sociales, de santé – y compris de santé mentale – et de la ville, etc.

Il faut désormais nous interroger sur les dysfonctionnements cumulés d'un modèle social et de logiciels intellectuels qui nous menèrent là. Le niveau de violence atteint, dès le plus jeune âge, fait éclater l'échec patent des élites et de l'atmosphère idéologico-culturelle qu'elles ont promu depuis quatre décennies.

Cet échec s'enracine dans un principe de base : l'inaction structurelle devant l'aggravation des problématiques d'ordre public générées par la négation obstinée de la mécanique de décivilisation, portée par une culture victimaire et de l'excuse qui nie en permanence les responsabilités individuelles des auteurs de crimes et délits. (...)

La crainte des Français n'est plus à décrypter, elle est limpide : de quel temps disposons-nous avant que la situation s'avère intégralement incontrôlable et que nos forces de l'ordre, qui œuvrent avec toute leur énergie disponible, ne soient plus en mesure de garder une once de maîtrise de notre existence collective quotidienne ? Les paris sont tristement ouverts. [Eric Delbecque : Quand la criminalité juvénile punit les innocents et défie l'État \(lepoint.fr\)](#)

Marseille : une victime de 15 ans mercredi, un tueur présumé de 14 ans vendredi... le procureur évoque un « ultrarajeunissement » dans la violence liée au narcotrafic

Dans ces deux narchomicides liés et impliquant des adolescents, le procureur a souligné « un degré supplémentaire » franchi et « une perte totale de repères ». (Le Monde, 7 octobre, libre accès)

Extraits :

« *Sauvagerie inédite* » et « *ultrarajeunissement* ». Nicolas Bessone, procureur de la République de Marseille, a précisé, dimanche 6 octobre, que la victime du narchomicide de mercredi, « *lardée de cinquante coups de couteau et brûlée vive* », était un adolescent de 15 ans, et que le tueur présumé de celui de vendredi est âgé de 14 ans. (...)

« *On a un ultrarajeunissement* » des auteurs et une victime extérieure vendredi, non pas touchée par une balle perdue, mais « *froidement abattue* », a insisté le procureur, soulignant « *un degré supplémentaire* » franchi et « *une perte totale de repères* ». (...)

L'adolescent a été tué mercredi dans le cadre de l'exécution d'un contrat pour lequel il avait été recruté pour 2 000 euros, par le biais des réseaux sociaux, par un homme de 23 ans détenu au centre pénitentiaire de Luynes, près d'Aix-en-Provence, et se présentant comme appartenant à la DZ Mafia. Le jeune homme connaissait l'adolescent, car ce dernier était « jobbeur », c'est-à-dire petite main du trafic de stupéfiants, selon le procureur.

Supposé aller intimider un concurrent, l'adolescent, accompagné d'un autre adolescent de 15 ans, avait été repéré par une bande présente au pied de l'immeuble, et c'est après que ceux-ci ont remarqué qu'il portait une arme de poing qu'il va « *être lardé de cinquante coups de couteau et conduit à la cité Fonscolombes où, selon les résultats de l'autopsie, il va être brûlé vif dans une scène d'une sauvagerie, sinon inédite, rare* ». La police judiciaire a interpellé le second mineur de 15 ans, qui avait réussi à prendre la fuite. Il a été déféré devant un juge d'instruction pour être mis en examen.

A la suite de cette mort, le même détenu de Luynes a commandité un second « *contrat* » pour se venger et aller tuer un membre de la bande des « Blacks », pour 50 000 euros cette fois-ci. « *Il a recruté exactement de la même manière un mineur de 14 ans originaire du Vaucluse et a organisé toute la logistique pour le chercher en voiture et le conduire dans une chambre d'hôtel à Marseille. Le jeune était lui-même porteur d'un revolver 357 Magnum* », a fait savoir le procureur de la République de Marseille

Parti exécuter sa mission à bord d'un VTC, l'adolescent, accompagné d'un autre individu, aurait demandé au chauffeur de l'attendre. Mais celui-ci aurait refusé, provoquant la colère du mineur, qui aurait tiré « *une balle mortelle à l'arrière du crâne* » avec le pistolet 357 Magnum dont il était armé. Il prend la fuite, se cache à proximité et demande au commanditaire une exfiltration. Mais, « *pour une raison inconnue* », ce dernier appelle la police et le dénonce, puis l'adolescent de 14 ans est arrêté. Le commanditaire, qui a été identifié, a été extrait de la maison d'arrêt avant d'être déféré dimanche. (...)

[Marseille : une victime de 15 ans mercredi, un tueur présumé de 14 ans vendredi... le procureur évoque un « ultrarajeunissement » dans la violence liée au narcotraffic \(lemonde.fr\)](#)

Agressions, guet-apens, refus d'obtempérer... Comment les forces de l'ordre sont devenues des cibles ordinaires

RÉCIT - En civil ou en uniforme, les forces de l'ordre n'échappent plus au jeu de massacre: vingt-trois sont blessés en moyenne chaque jour en France. (Le Figaro, 4 octobre, article payant)

Extraits :

Insultés, pris dans des embuscades et transformés en punching-ball quand ils ne se sont pas tirés à vue comme du gibier. Sur fond des plus noires pulsions, où se conjuguent l'ivresse de la violence et le mépris absolu de l'autorité, les membres des forces de l'ordre et des services de secours sont devenus des cibles ambulantes. L'uniforme agit à la manière d'un chiffon rouge sur la frange la plus décivilisée de la population. D'une violence aveugle, les nouveaux barbares passent à l'acte sans vergogne. (...)

Fustigeant cette « ultraviolence » lors de son premier déplacement au commissariat local en tant que nouveau ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau a révélé qu'un des agresseurs interpellés était un mineur multirécidiviste, déjà connu pour 33 antécédents judiciaires, dont un pour « *vol accompagné d'actes de barbarie* ». Et cela, a souligné le premier flic de France, sans que ce « caïd » ne passe un jour derrière les barreaux, comme s'il était encore besoin de surligner le sentiment d'impunité qui gangrène la voyoucratie des banlieues. (...)

Dans une atmosphère de chaos, les crapules blessent, mutilent et ôtent des vies avec une effroyable désinvolture. L'équipée sanglante menée le 14 mai dernier au péage d'Incarville (Eure) pour libérer Mohamed Amra, lors de laquelle deux agents pénitentiaires ont été tués et trois autres gravement blessés, en a administré la preuve. Dans une vidéo spectaculaire, les gestes des sicaires sont précis et méthodiques, les tirs appliqués. Une dizaine d'impacts sur le pare-brise, tous concentrés au niveau du chauffeur, ne laisse planer aucun doute sur l'envie de tuer.

Cette chronique de la haine ordinaire se conjugue au quotidien. Le dernier bilan de la direction générale de la police nationale, que s'est procuré *Le Figaro*, fait état de 2 652 victimes de « *blessures volontaires du fait d'un tiers, à la fois en mission et en service* » entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet derniers, sachant que 5 458 policiers ont été touchés dans leur chair en 2023. Toujours selon nos informations, les gendarmes, de leur côté, ont déjà comptabilisé dans leurs rangs quelque 2 300 militaires blessés lors d'agressions les visant en mission depuis le début de l'année.

Ce triste état des lieux intervient alors que l'institution avait déjà eu à déplorer 2 973 agressions ayant occasionné des dommages corporels en 2023. Soit une augmentation de 20 % en un an, et une moyenne d'un fait toutes les trois heures. Même si la tendance est assez ancienne, le dernier rapport de l'Inspection générale de la gendarmerie a rappelé que « *sur les dix dernières années, les agressions physiques progressent de 88 %*,

celles commises avec armes de 183 % et le nombre de gendarmes blessés de 44 % ». Si l'on cumule le bilan global au sein [des forces de l'ordre](#), les attaques ciblant l'uniforme se soldent par dix-huit blessés en moyenne chaque jour. Soit un toutes les 80 minutes. (...)

Ce policier de terrain livre un constat sans appel : « *Dans les cités, une infime partie de la population désœuvrée, peu développée intellectuellement et socialement, considère la police comme une bande rivale, un adversaire indésirable n'ayant rien à faire sur "leur" territoire .» « En cela, poursuit-il, ces groupes violents n'ont rien à voir avec des casseurs "ultra-idéologiques" que l'on a rencontré notamment lors des [manifestations contre la réforme des retraites](#) et qui voient dans les forces de l'ordre le bras armé d'un État réformateur qui ne leur convient pas, composé de racistes et de chiens de garde d'un capitalisme éculé. » (...)*

Déjà sous le choc, les forces de l'ordre ne cachent plus leur exaspération quand elles se font cracher au visage par des représentants de la République. Et l'heure de la riposte a sonné. [Traités de « pourritures » le 12 septembre dernier](#) sur les ondes de Sud Radio par le député de La France insoumise (LFI) des Bouches-du-Rhône Sébastien Delogu, les policiers du syndicat Alliance (gardiens et gradés) ont décidé de déposer plainte. (...)

L'historien de la police [Jean-Marc Berlière](#), dans un dictionnaire à paraître chez Perrin, la documente. À l'article « Détestation », il raconte : « *Dans les années 1930, l'Action française ou L'Humanité appellent ouvertement à "tuer" ou "crever les flics". "Descendez les flics, descendez les flics camarades" écrit Aragon dans un de ses "poèmes" qui font peu honneur à la poésie française [...].»* À l'entrée « Police bashing », Berlière cite « *Victor Hugo dans Les Misérables, avec le personnage de Javert qui donne un certain nombre de clés explicatives : "Le dogue effraie autrement que le loup", c'est pourquoi "la société maintient irrémédiablement au dehors d'elle deux classes d'hommes, ceux qui l'attaquent et ceux qui la gardent" .» « Ces représentations négatives ne sont pas sans conséquences sur le recrutement », observe l'historien, avant de rappeler que « *le chef du service de la Sûreté, Gustave Macé, le notait à la fin du XIX^e siècle : "Les bons candidats deviennent rares... Toujours insultée et vilipendée, la Préfecture de police n'a rien de bien attrayant pour quelqu'un qui se sent capable de faire autre chose." »**

Un siècle plus tard, l'attrait pour l'uniforme pâlit, tant ceux qui les portent évoluent en milieu toxique. Pour renverser la vapeur, Bruno Retailleau répète tel un mantra son intention de « *rétablir l'ordre* ». La base, elle, veut des actes forts. Et réclame, à l'image du syndicat Alliance, une réponse pénale plus ferme avec l'instauration d'une peine plancher de 1 an minimum pour les agresseurs de policiers. Vent debout, les garants de l'ordre républicain ne veulent plus être ce défouloir sur lequel s'acharnent les « bouffeurs de flics ». Ultimes remparts, tous rappellent qu'ils sont « *payés pour servir, pas pour mourir* ». [Agressions, guet-apens, refus d'obtempérer... Comment les forces de l'ordre sont devenues des cibles ordinaires \(lefigaro.fr\)](#)

La recette des Pays-Bas pour vider ses prisons et faire diminuer la délinquance

DÉCRYPTAGE - Alors que la France est confrontée à une surpopulation carcérale endémique, les Pays-Bas ferment des prisons. La rapidité d'exécution et la certitude des peines expliquent en partie ce résultat.

Extraits :

[Prisons surpeuplées](#), procédure pénale trop lente, manque de moyens, [archaïsme...](#) La justice en France est malade. C'est le constat du nouveau ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau qui ne cesse de répéter depuis son arrivée à Beauvau qu'il veut « *une rupture en matière de politique pénale* ».

Nous pouvons nous inspirer d'autres pays qui obtiennent des résultats, comme les Pays-Bas, qui ont fait le choix de courtes peines d'incarcération, dès les premiers délits», a-t-il récemment déclaré [dans nos colonnes](#). Sans citer les Pays-Bas, le premier ministre Michel Barnier a repris aussi à son compte cette promesse de « *peines de prison courtes et immédiatement exécutées* » lors de [son discours de politique générale](#).

L'exemple hollandais sur lequel s'appuie le nouvel exécutif est en effet particulièrement éloquent. Alors que le nombre de détenus a atteint un nouveau record au mois de septembre en France avec [78.969 personnes](#)

[incarcérées, au Pays-Bas](#), les prisons se vident, et le gouvernement a fermé ces dernières années de nombreux établissements pénitentiaires. Le pays est passé d'environ 20.000 détenus en 2004 à 11.000 en 2020. Et surtout, dans ce pays fortement urbanisé, aux taux d'immigration et de pauvreté assez similaires à ceux de la France, les Pays-Bas comptent 54 prisonniers pour 100.000 habitants selon les statistiques pénales du Conseil de l'Europe en janvier 2021, soit près de deux fois moins que la France.

Pourtant, et toujours selon les chiffres du Conseil de l'Europe, le pays enregistre bien plus d'entrées en prison (180 pour 100.000 habitants) que la France (117). Le flux de prisonniers est donc bien plus important qu'en France, contrairement au stock pour lequel la situation est inversée. Ce *turn-over* est rendu possible par des peines de prison plus courtes. Les détenus restent en moyenne 5,1 mois en prison aux Pays-Bas contre 11,1 mois dans les prisons françaises. *«Et ce constat s'accompagne d'une baisse de la criminalité»*, vante Pierre-Marie Sève, directeur de l'Institut pour la Justice, think thank conservateur qui ne cesse depuis plusieurs années de louer le modèle néerlandais en matière de politique pénale.

Comment donc expliquer cette baisse de la délinquance conjuguée à une faible population carcérale ? *«Les Pays-Bas ont mis en place une politique pénale centrée sur la rapidité d'exécution et la certitude de la peine, inspirée des principes érigés par le philosophe Cesare Beccaria au 18^{ème} siècle»*, explique Pierre-Marie Sève, directeur de l'Institut pour la Justice, avant de citer plusieurs études démontrant l'efficacité de cette formule juridique. Beccaria affirmait en 1746 que *«c'est sur la certitude de la peine et non sur sa sévérité que repose l'efficacité et l'effectivité de la justice»*. Le gouvernement néerlandais a en effet réformé sa politique pénale au début des années 2000 pour mieux tendre vers les standards européens pour plus d'efficacité et de rapidité dans les procédures pénales. Aujourd'hui, si la justice néerlandaise envoie en prison pour des durées plus courtes, elle le fait aussi plus souvent (23% des condamnations contre 15% en moyenne en Europe). (...)

Pour lui, la vraie différence se trouve dans les moyens alloués à la Justice. Aux Pays-Bas, le système judiciaire est pourvu de 120 euros par habitant contre 70 euros pour la France, plus mauvaise élève des pays fondateurs de l'UE. Les effectifs manquent à tous les échelons. *«On n'a même pas les moyens de contrôler la probation, et quand les TIG sont réellement effectifs, c'est pour faire un n^{ième} rond-point»*, caricature-t-il volontairement. (...)

Pour Baptiste Nicaud, la question de l'efficacité de la réinsertion se pose également. *«Est-ce que la prison va punir et réinsérer ou juste punir dans des conditions carcérales qui conduisent à la mise à la marge et la déshumanisation ?»*, interroge-t-il. [Selon les statistiques du ministère de la justice](#), le taux de récidive pour délits en France est passé de 6% en 2003 à près de 15% des condamnés en 2020 et de 2,5% à environ 12% pour les crimes. *«La réinsertion est au cœur de la mission pénitentiaire»*, affirmait le prédécesseur de Michel Barnier, Jean Castex, lors de son arrivée à Matignon. Et la certitude des peines, si elle est bien dissuasive, est aussi une solution pour lutter contre la récidive. L'ancien premier ministre reprenait d'ailleurs lui aussi à son compte dans son discours le principe de Beccaria. [La recette des Pays-Bas pour vider ses prisons et faire diminuer la délinquance \(lefigaro.fr\)](#)

Arnaques à la carte vitale, travail «au noir»... Le vrai coût de la fraude sociale révélé

DÉCRYPTAGE - Longtemps sous-évaluée par l'administration, elle dépasse largement les montants avancés par l'État. (Le Figaro, 27 septembre, article payant)

Extraits :

Travail «au noir», arnaques à la carte vitale, détournement de minima sociaux... Longtemps sous-évaluée par l'administration, la [fraude sociale](#) dépasse largement les montants avancés. Elle atteindrait *«au moins 13 milliards d'euros»* et l'État s'est montré *«crédule»* sur le sujet, affirme le très officiel [Haut conseil de financement de la protection social \(HCFIPS\)](#), dans un rapport publié mercredi.

Un montant loin des chiffres timides affichés par les caisses de Sécurité Sociale. Ainsi, les [caisses d'allocation familiale](#) (CAF), qui versent plus de 100 milliards d'euros d'aides, se félicitaient l'an dernier d'avoir détecté... 351,4 millions d'euros de fraude en 2022. Quant à la [caisse d'assurance-maladie](#), elle s'enorgueillit d'avoir

stoppé un montant «record» de fraude de 466 millions d'euros en 2023, et juge «ambitieux» son objectif d'atteindre 500 millions en 2024.

Au final, alors que la fraude sociale est évaluée à 13 milliards, seuls 2,1 milliards d'euros sont réellement détectés et redressés par les organismes, soit à peine 16 %. (...)

Le sujet est devenu ultrasensible. Dès 2020, le magistrat [Charles Prats](#) avait mis le feu aux poudres en dénonçant dans *Le Cartel des fraudes*, l'existence d'une fraude sociale évaluée à 50 milliards. Un montant alors totalement contesté par les administrations. Mandatée, la Cour des comptes s'était déclarée incapable de fournir un chiffrage, mais Pierre Moscovici avait jugé «[possible d'assécher à la source une grande partie des risques de fraude](#)» en croisant en tous sens les fichiers sociaux, fiscaux, bancaires, mais aussi consulaires et scolaires, afin de vérifier les identités et les revenus des bénéficiaires.

Gabriel Attal, lors de son arrivée à Bercy comme ministre des comptes publics au printemps 2023, s'était emparé du sujet, promettant de «traquer la fraude - sociale et fiscale - partout où elle se trouve», renforcer les moyens des administrations et [alourdir les sanctions des contrevenants](#). «Chaque euro fraudé (...) devra d'une façon ou d'une autre être payé pour financer nos services publics, notre modèle social, notre souveraineté», martelait-il encore une fois devenu premier ministre. Mais si sur le volet de la fraude fiscale, 15,2 milliards d'euros ont été recouvrés en 2023, la tâche s'est avérée plus compliquée sur le volet social. Si la traque contre les tricheurs doit être impitoyable, il est «irraisonnable de penser que c'est le seul levier qui permettra de revenir à l'équilibre financier de la Sécurité Sociale», prévient Dominique Libault. [Arnaques à la carte vitale, tra](#)

«C'est la défaite la plus totale» : le désarroi des habitants de l'immeuble évacué à Échirolles à cause du trafic de drogue

REPORTAGE - Dans la banlieue grenobloise, des logements fortement délabrés, au cœur des points de deal, ont été évacués en raison d'un « danger de mort permanent ». (Le Figaro, 27 septembre, article payant)

Extraits :

(...) Sur le palier de son studio, Abdel, 24 ans, ne comprend pas la décision soudaine d'évacuer en 72 heures l'immeuble dans lequel il habite. « Je suis citoyen français, je paie mes impôts, je n'ai pas d'APL, je n'ai pas de casier, et on me demande de tout laisser du jour au lendemain ! », s'insurge-t-il.

« Personnellement, je n'ai jamais eu de problème. » Le jeune homme raconte tout de même qu'en raison du trafic, il y a souvent des règlements de comptes. « Il y a deux mois, j'ai entendu des coups de feu. Vers minuit, un mec s'est fait tirer dessus, il y avait des traces de sang juste là », affirme-t-il en montrant un pan de mur en face de la porte de son studio. « On vit avec. C'est comme ça que ça marche », ajoute-t-il, fataliste.

Reste que la résidence est devenue un point de deal important de la ville. « Depuis deux ans maintenant, ça s'est transformé en très grande délinquance », confie Nour-Eddine, responsable du syndicat de copropriété, qui partage la colère d'Abdel. « Il y a une loi, pourquoi n'est-elle pas appliquée ? », s'emporte-t-il en évoquant les OQTF (obligations de quitter le territoire français) non exécutées ou « les gamins qui reviennent deux heures après avoir été chassés par la police ». « On est actuellement dans la défaite la plus totale, c'est un grave épisode d'incompétence républicaine et nationale », accuse-t-il. Pour lui, c'est une question de « volonté politique ». « Ils ont réussi à sécuriser les JO mais ils ne peuvent pas le faire pour notre résidence en plein centre-ville », raille-t-il. Le responsable de la copropriété déplore aussi le manque à gagner des propriétaires qui y louent des appartements et qui vont voir leurs biens inoccupés. (...)

Officieusement, on déplore « un contexte métropolitain » et une situation « insoluble ». « On sait qu'on n'éradiquera jamais le fléau, mais on fait notre taf, on a signé pour ça », commente un policier municipal. « Les gens s'habituent parce qu'ils n'ont pas le choix, mais cela ne va pas aller en s'arrangeant », prédit une passante qui habite à Échirolles depuis quarante ans, assurant que les points de deal sont désormais

partout. « *Tout le monde vous le dira : il y a dix ans, c'était tranquille ; mais on ne va pas partir pour autant. J'irais où, de toute façon ?*, interroge-t-elle. *J'ai 70 ans et je m'embêterais à aller ailleurs ?* »

[«C'est la défaite la plus totale» : le désarroi des habitants de l'immeuble évacué à Échirolles à cause du trafic de drogue \(lefigaro.fr\)](#)

«Peine non exécutée, laissez-passer consulaires, droit européen : l'affaire Philippine conjugue toutes les défaillances de notre politique migratoire»

ENTRETIEN - Pour l'ancien secrétaire général du ministère de l'Immigration Patrick Stefanini, le meurtre de Philippine, 19 ans, dans le Bois de Boulogne condense nombre de dysfonctionnements de notre système. (Le Figaro, 26 septembre, article payant)

Extraits :

Patrick STEFANINI. - Le suspect du [meurtre de Philippine](#) a été condamné pour un viol commis alors qu'il était mineur, à 17 ans, et qu'il venait à peine d'entrer en France. Ce Marocain, aujourd'hui âgé de 22 ans, est entré dans notre pays au mois de juin 2019 et a commis son premier viol à la fin de l'été 2019, qui a conduit à son interpellation le 5 septembre 2019. Ce drame peut légitimement nous interroger sur les conditions de délivrance des visas de court séjour puisqu'il est entré régulièrement en France.

Par ailleurs, [cet homme a été condamné donc pour ce premier viol à sept ans de prison](#). Mais il en est sorti le 20 juin 2024, c'est-à-dire moins de cinq ans après son son incarcération. Pourquoi les peines de prison ne sont-elles pas complètement exécutées en France, notamment quand il s'agit de crimes ? C'est une question à laquelle la classe politique ne pourra se dérober.

À sa sortie de prison, en juin 2024, le suspect a été placé en centre de rétention avec une obligation de quitter le territoire. Pour des raisons qui ne sont pas encore connues, il a quitté le centre de rétention administrative le 4 septembre, alors que le Maroc n'avait toujours pas délivré le laissez-passer consulaire. Deux réflexions s'imposent. La première, c'est que la procédure actuelle est très, trop complexe. Il faut savoir qu'une personne entre en rétention pour une période de quatre jours. À l'issue de ces quatre jours, un juge des libertés et de la détention doit autoriser la prolongation de la rétention pour une durée de 26 jours - soit 30 jours au total.

Ensuite, il est possible d'obtenir, dans des conditions restrictives, une prolongation de la rétention pour 30 jours supplémentaires. Et enfin, il est encore possible de prolonger par deux fois la rétention de 15 jours, soit une durée maximale de rétention de 90 jours fractionnée en plusieurs périodes avec, à chaque fois, l'intervention du juge des libertés et de la détention. Ne serait-il pas préférable de supprimer toutes ces étapes intermédiaires, qui mobilisent la magistrature, les services des préfectures, les services de police et de gendarmerie, et de faire entrer directement en rétention les étrangers qui font l'objet d'une mesure d'éloignement pour une durée maximale de 90 jours ? Ce ne serait pas attentatoire aux droits de l'homme puisque, encore une fois, la durée maximale de rétention est déjà fixée à 90 jours. Mais cela implique de modifier la loi et que le Conseil constitutionnel ne la censure pas. (...)

Les laissez-passer consulaires sont-ils facilement obtenus quand il s'agit de délinquants sous OQTF ?

Non. On sait que [le taux d'exécution des OQTF](#) est inférieur à 10% dans notre pays. (...)

Peut-on imaginer que la France conditionne les visas à la délivrance des laissez-passer consulaires ?

[Joe Biden](#), un président démocrate, a mis en œuvre une politique extrêmement ferme depuis un. Il a autorisé la venue de contingents de ressortissants étrangers, ce qui permet aux migrants de Cuba, de Haïti, du Nicaragua et du Venezuela de venir aux États-Unis mais, en contrepartie, il a demandé au Mexique, puisque les étrangers qui tentent d'atteindre les États-Unis de manière irrégulière passent pour l'essentiel par la frontière avec le Mexique, de reprendre un nombre équivalent de clandestins. 30.000 visas ont été accordés avec une procédure d'immigration légale et en échange, le Mexique a repris 30.000 clandestins. (...)

Bruno Retailleau a plaidé [pour réviser la directive européenne](#) dite «directive retour», transposée en droit français. Selon lui, les changements politiques en cours en Europe pourraient faciliter cette révision. C'est indispensable. La «directive retour» prévoit qu'un étranger interpellé en situation irrégulière en France peut faire l'objet d'une OQTF, mais qu'il doit être ensuite invité à quitter le territoire français dans un délai d'un mois, c'est-à-dire que l'administration ne peut pas mettre à exécution d'office cette OQTF.

La «directive retour» a posé comme principe le délai laissé à l'étranger pour quitter de lui-même le territoire sur lequel il se trouve en situation irrégulière. Cette directive est un monument de candeur et de naïveté. De surcroît, la Cour de justice de l'Union européenne a étendu l'application de cette directive aux étrangers qui sont interpellés alors qu'ils franchissent une frontière commune, même lorsque les contrôles ont été rétablis à cette frontière commune. (...)

[«Peine non exécutée, laissez-passer consulaires, droit européen : l'affaire Philippine conjugue toutes les défaillances de notre politique migratoire» \(lefigaro.fr\)](#)

À trop s'occuper de la surpopulation carcérale, la machine pénale s'enraye

DÉCRYPTAGE - Obsédée par ces flux qu'elle ne sait plus réguler, la justice ne raisonne plus en termes de dangerosité ni de sanction, ce qui occasionne une multiplication de failles et de dysfonctionnements. (Le Figaro, 26 septembre, article payant)

Extraits :

(...) Tous ces dysfonctionnements attestent d'un système pénal et carcéral totalement embolisé : près de 80.000 détenus pour un parc pénitentiaire qui, depuis les années Taubira, n'a jamais été mis à niveau. Malgré les promesses d'Emmanuel Macron de construire 15.000 places de prison, le solde net de places supplémentaires est de seulement 4500. (...)

Mangées par la surpopulation pénale, les prisons françaises souffrent d'un autre mal que celui du déni carcéral : *le volume de ses détenus étrangers représente 20 % des détentions françaises*. Selon les derniers chiffres disponibles, datant du 1^{er} juillet 2022, *plus de 30 % de ces 20.000 détenus* - que la Chancellerie refuse d'expulser, toutes nationalités confondues - *viennent d'Afrique du nord*. Soit, au total, *7 321 individus, un peu moins de 10 % des détenus en France*. Aussi, à cette date, comptait-on *3 974 Algériens, 2 093 Marocains et 1 254 Tunisiens*. Leur expulsion vers leur pays d'origine permettrait non seulement d'alléger la pression carcérale mais aussi celle des centres de rétention administrative.

En effet, selon des chiffres émanant de sources policières, fondés sur un recensement dans la moitié des centres de rétention, début 2024, en moyenne 50 % des personnes retenues sont des délinquants sous le coup d'OQTF.

(...) À cette sociologie carcérale s'ajoute la politique pénale de la France, inchangée depuis 1980. L'un des arguments récurrents des gardes des Sceaux successifs pour contrer le procès en laxisme des juges est d'affirmer que la justice tape dur sur les délinquants, comme le prouve l'allongement des durées de peines. Le dernier cahier d'études pénitentiaires et criminologiques montre en effet que, entre 1968 et 2024, la durée de peine est passée de 5 à 11 mois.

Mais cette seule donnée ne suffit pas à prouver la sévérité des magistrats. Dans le même document, la statistique relève que depuis le milieu des années 1970, les entrées en détention par an varient peu ou prou autour de la barre des 80.000 par an, mais n'ont pas explosé. Mieux encore, les courbes montrent que le taux d'entrée en détention pour 1 000 crimes et délits est passé de 80 en 1968 à 20 en 1983, date de l'explosion des alternatives à la détention sous l'ère Badinter. Quarante ans plus tard, malgré l'évolution démographique et l'explosion de la délinquance, ce taux est exactement le même. En parallèle, on note une baisse du nombre d'entrées en détention pour 1 000 habitants.

En revanche, le service de la statistique de la Chancellerie a révélé mardi que « *plus de 40 % des peines de prison fermes sont aménagées ou converties avant incarcération* ». Un chiffre qui n'était que « *de 33,4 % en 2019* ». Autrement dit, la machine infernale de la surpopulation carcérale n'est due qu'à une entrée en détention

retardée par le jeu des sursis qui tombent en cas de réitération, additionnent les peines de prison déjà infligées et augmentent la durée de la détention. Cela n'est compensé ni par les libérations ni par les aménagements de fin de peine, ce qui rend ingérable la gestion des prisons.

[À trop s'occuper de la surpopulation carcérale, la machine pénale s'enraye \(lefigaro.fr\)](#)

À Échirolles, les habitants d'un immeuble évacués en urgence pour échapper au trafic de drogue

En banlieue grenobloise, les propriétaires et locataires de 80 appartements ont reçu l'ordre de partir, en moins de 72 heures. La mairie estime qu'ils sont exposés à un «danger de mort permanent». (Le Figaro, 25 septembre, libre accès)

Extraits :

(...) Les propriétaires et locataires des 80 appartements doivent donc partir urgemment, pour une durée d'au moins trois semaines. Et pour cause : depuis 2021, les trafiquants se sont saisis de l'immeuble, squattant appartements et autres cages d'escalier. Comme le raconte [Le Monde](#), les tableaux électriques ont été détériorés, les portes en bois des armoires étant utilisées comme combustible pour faire du feu dans les poubelles et pouvoir se réchauffer pendant l'hiver, alors qu'ils guettent. Ainsi, selon des expertises menées depuis avril dernier, les habitants sont vivement menacés d'incendie et d'électrocution. (...)

Ces derniers mois, la situation à Échirolles s'est largement dégradée en raison du trafic de drogue. Les forces de l'ordre sont intervenues à plusieurs reprises au bâtiment de la Carrare pour tenter de démanteler le réseau. Toutefois, durant l'été, des fusillades ont éclaté, blessant à plusieurs reprises des personnes, dans et devant l'immeuble, les 30 juillet et 6 août. Chassé de chez lui par les dealers, un locataire de la résidence a également sauté de son appartement situé au premier étage dans la nuit du 6 au 7 août. Enfin deux jours plus tard, un fusil d'assaut, deux chargeurs, un pistolet, deux gilets pare-balles et un casque lourd militaire sont découverts dans l'immeuble, rappelle [Le Dauphiné Libéré](#). Au bout de dix jours, un suspect est finalement interpellé, mis en examen pour «*détention d'armes et trafic de stupéfiants*» puis placé en détention provisoire.

[À Échirolles, les habitants d'un immeuble évacués en urgence pour échapper au trafic de drogue \(lefigaro.fr\)](#)

«Totale impunité», «combien de temps encore ?»... Le profil du suspect impliqué dans la mort de Philippine exaspère la droite et le RN

Un homme marocain, âgé de 22 ans et sous OQTF, a été interpellé en Suisse trois jours après la découverte du corps de la jeune femme dans le bois de Boulogne. (Le Figaro, 25 septembre, libre accès)

Extraits :

Les détails de l'affaire risquent de faire grand bruit. Et relancer la bataille sous-jacente entre [l'Intérieur et la Justice](#). (...)

Alors que le nouveau premier flic de France [Bruno Retailleau](#) avait pris l'engagement quelques heures plus tôt sur Europe 1 et CNews «*d'augmenter considérablement le taux d'exécution des OQTF*», actuellement sous les 10%, le drame ressemble à un baptême du feu pour le Vendéen un jour après sa prise de fonction.

Pour le moment, le successeur de Gérard Darmanin n'a pas réagi. Bien que son cabinet ait confirmé les informations liées à cette arrestation par la police helvétique. De quoi donner du grain à moudre au [Rassemblement national](#) et à la droite, qui ont aussitôt vilipendé le soi-disant laissez-faire de l'action publique. Sur X, le président du RN Jordan Bardella a jugé que ce «*migrant n'avait rien à faire sur notre sol, mais a pu récidiver dans la plus totale impunité.*» «*Notre justice est laxiste, notre État dysfonctionne, nos dirigeants laissent les Français vivre avec des bombes humaines, a cinglé l'eurodéputé. Il est temps que ce gouvernement agisse : nos compatriotes sont en colère et ne vont pas se payer de mots.*» (...)

Dans un mauvais timing, quelques minutes avant sur BFMTV, la première-ministrable du NFP [Lucie Castets](#) s'est montrée «plutôt favorable» à une régularisation de «tous les clandestins», qu'ils travaillent ou pas. Sans revenir sur ses propos dans la soirée au vu de l'actualité.

[«Totale impunité», «combien de temps encore ?»... Le profil du suspect impliqué dans la mort de Philippine exaspère la droite et le RN \(lefigaro.fr\)](#)

Après la mort d'une étudiante retrouvée dans le bois de Boulogne, un homme de 22 ans interpellé en Suisse

Selon le parquet, le suspect de nationalité marocaine, « en situation irrégulière sur le territoire français, a été condamné en octobre 2021, pour des faits de viol commis en 2019 », alors qu'il était mineur. Il avait été libéré, en fin de peine, au mois de juin 2024 et était visé par une OQTF. (Le Monde, 25 septembre, libre accès)

Extraits :

(...) Selon le parquet, le suspect, « en situation irrégulière sur le territoire français, a été condamné en octobre 2021, pour des faits de viol commis en 2019 [alors qu'il était mineur] ». Il avait été « libéré, en fin de peine, au mois de juin 2024 ».

Selon la source proche du dossier, il avait ensuite été placé en centre de rétention administrative (CRA) à Metz. Le 3 septembre dernier, un juge des libertés et de la détention avait validé sa sortie du centre de rétention. Une mesure assortie d'une obligation de pointer. Le 4 septembre, le Maroc avait fait « parvenir l'autorisation d'expulsion » aux autorités françaises, selon cette source.

La veille du meurtre, le 19 septembre, le suspect avait été inscrit au fichier des personnes recherchées, parce qu'il ne respectait pas son obligation de pointer, toujours selon cette source. (...)

Le taux d'exécution des mesures d'éloignement (OQTF) de la France est le plus bas de l'Union Européenne : autour de 7 % contre près de 30 % au niveau européen.

[Après la mort de Philippine, une étudiante retrouvée dans le bois de Boulogne, un homme de 22 ans interpellé en Suisse \(lemonde.fr\)](#)

Bruno Retailleau au *Figaro* : «Je ne suis pas là pour faire semblant mais pour faire vraiment»

EXCLUSIF - Dans son premier entretien accordé après sa nomination, le nouveau ministre de l'Intérieur s'engage à mettre «un coup d'arrêt» aux entrées illégales d'étrangers en France et prévoit des annonces «précises» d'ici à quelques semaines. (Le Figaro, entretien, 24 septembre, article payant)

Extraits :

LE FIGARO.- Vous devenez [ministre pour la première fois à 64 ans](#) , en assumant la charge du ministère de l'Intérieur. Quelle est votre première impression en entrant à l'hôtel de Beauvau ?

BRUNO RETAILLEAU.- Je ressens un sentiment d'humilité et d'urgence. Je suis aussi animé par le même esprit de vérité [que le premier ministre](#) : jamais je ne raconterai d'histoires aux Français. Ils sont fatigués du « tout à l'ego ». Je ne suis pas là pour faire semblant mais pour faire vraiment. Sur le front sécuritaire comme sur le front migratoire, la cote d'alerte est atteinte. Je n'aurai donc qu'un seul mot d'ordre : rétablir l'ordre. L'ordre dans les rues, l'ordre aux frontières, l'ordre dans les esprits aussi, car *il nous faut revenir à des évidences simples : un policier n'est pas une assistante sociale, un délinquant n'est pas une victime, un pays n'est pas un hall de gare*. Mon devoir, c'est d'incarner, à la tête de ce grand ministère républicain, le courage de l'ordre. Je le ferai, car c'est ce qu'attendent de moi les Français. Nous devons répondre au message clair qu'ils ont envoyé au premier tour des élections législatives. Sans démagogie bien sûr, mais sans sectarisme. (...)

Le premier ministre a cité la maîtrise de l'immigration comme l'une de ses priorités, alors que de nombreux pays européens durcissent leur politique migratoire et que l'Allemagne rétablit des contrôles à ses frontières. La France suivra-t-elle le même chemin ?

Ma conviction est faite, et depuis longtemps : l'immigration, quand elle n'est pas maîtrisée, n'est une chance pour personne, ni pour la France ni pour les immigrés. Le vrai sujet, c'est le nombre. Trop, c'est trop. L'année dernière, si l'on compte les premiers titres de séjour et les demandeurs d'asile, la France a accueilli 470.000 étrangers supplémentaires, l'équivalent de la ville de Toulouse, sans compter les entrées illégales. Qui peut croire sérieusement, devant un tel flux, qu'il est possible de bien intégrer, alors que nous ne parvenons pas à loger dignement, à instruire correctement ? Les Danois, les Italiens et les Suédois l'ont compris. Même les Allemands, qui renforcent leurs contrôles aux frontières, affichent désormais la fermeté migratoire. La France ne peut pas être le pays le plus attractif dans le domaine migratoire (...)

[Bruno Retailleau au Figaro : «Je ne suis pas là pour faire semblant mais pour faire vraiment» \(lefigaro.fr\)](#)

Contrary to Media Myth, U.S. Urban Crime Rates Are Up

The FBI's flawed statistics hide the disturbing results of the defund-the-police movement since 2020. (WSJ, 23 septembre, article payant)

Extraits :

Left-leaning commentators and advocates have insisted over the past year that crime rates are falling. ABC's David Muir asserted so while rebutting [Donald Trump](#) during the recent presidential debate. The nation's largest crime survey says otherwise: Crime rates haven't been falling, and urban crime is far worse than it was in the pre-George Floyd era.

The new findings were released this month by the National Crime Victimization Survey. Run by the Bureau of Justice Statistics and administered by the Census Bureau, the NCVS dates to the Nixon administration and is one of the largest federal surveys on any topic. It asks some 230,000 U.S. residents annually whether they've been the victims of crimes. It then asks about the nature of the crime, whether it was reported to the police, the demographics of the perpetrator and other particulars.

The NCVS report for 2023 finds no statistically significant evidence that violent crime or property crime is dropping in America. Excluding simple assault—the type of violent crime least likely to be charged as a felony—the violent crime rate in 2023 was 19% higher than in 2019, the last year before the defund-the-police movement swept the country.

But crime hasn't risen equally across the nation. America's recent crime spike has been concentrated in urban areas. These are the areas in which leftist prosecutors have gained the strongest footholds, where police have been the most heavily scrutinized, and where lax enforcement and prosecution have become common.

The results aren't pretty. According to the NCVS, the urban violent-crime rate increased 40% from 2019 to 2023. Excluding simple assault, the urban violent-crime rate rose 54% over that span. From 2022 to 2023, the urban violent-crime rate didn't change to a statistically significant degree, so these higher crime rates appear to be the new norm in America's cities. (...)

Since the summer of 2020, when many cities adopted lax law enforcement policies, the U.S. has experienced a huge urban crime spike. The newly released figures don't show this urban crime spike abating. If we insist on rerunning the failed social experiments of the 1960s and '70s, we should expect similar results. Thanks to the success of "broken windows" policing in the 1990s and 2000s, we know what works. When will our cities adopt such sensible policies in lieu of their current ones?

Mr. Anderson is president of the American Main Street Initiative. He served as director of the Bureau of Justice Statistics, 2017-21.

[Contrary to Media Myth, U.S. Urban Crime Rates Are Up - WSJ](#)

Pour votre bien, l'Etat interdit les couteaux de poche (Contrepoints, 20 septembre, libre accès)

Extraits :

Face à l'islamisme et aux attaques terroristes, l'État français a pris une mesure courageuse : interdire les Laguioles et les Opinel. Finis les pique-niques entre amis, fini le saucisson coupé sur les bords de Seine : le Laguiole est le danger.

Amis scouts et randonneurs, votre canif fait de vous un terroriste.

Les couteaux de poche sont classés comme des armes de catégorie D dont le port est prohibé. Jusqu'à présent, une tolérance était appliquée. Mais face à l'ampleur des attaques « au couteau », l'État, qui veut votre bien, a décidé d'agir en renforçant les contrôles et les peines.

Désormais, vous encourez 500 euros d'amende et une inscription au casier judiciaire. (...)

« *Sans motif légitime* », c'est-à-dire la toute-puissance de l'État qui pourra faire peser son arbitraire. (...)

Encore une fois, l'État lutte contre le port d'arme, pourtant acte légitime et principe de base d'un État libre. Cette fois-ci il va encore plus loin en s'en prenant aux couteaux de poche, objet de tradition et objet utile. Cela ne fera pas reculer les actes terroristes, mais plutôt que de s'en prendre à la racine du problème, l'État réduit les libertés publiques.

[Pour votre bien, l'Etat interdit les couteaux de poche - Contrepoints](#)

Le prix à payer : Le grand tabou : et le vrai coût de l'insécurité pour la France est de...

Christophe Eoche-Duval vient de publier un livre sur le prix de l'insécurité à payer. (Atlantico, 19 septembre, article payant)

Extraits :

Atlantico : Vous venez de publier « [Le prix de l'insécurité : Enquête sur une défaillance d'État](#) » aux éditions [Eyrolles](#). Alors que les faits divers et les homicides sont au cœur de l'actualité, un élément n'est jamais évoqué, il s'agit du coût que cela représente pour le pays. A combien chiffrez-vous ce coût ? Quelle a été votre méthode pour comptabiliser ce coût de l'insécurité ? Quelles sont les distinctions entre coût public et coût privé ? Qui en porte la charge ?

Christophe Eoche-Duval : Je vous remercie de relever, comme moi, l'étrangeté que cette question ne soit pas débattue dans notre pays ! J'ai dû dans mon essai, qui recense quelques travaux existants, hélas parcellaires, notamment ceux du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) du CNRS ou de l'économiste Jacques Bichot, me livrer à une forme d'enquête. Elle révèle une forme de scandale pour les citoyens : il n'y a pas en France de comptabilité publique de la sécurité, autrement du coût annuel de l'insécurité.

Ce qu'on appelle les coûts publics de sécurité sont les budgets de sécurité consacrés par les ministères (intérieur, justice...) et, essentiellement, les communes (coûts liés à leur police municipale...). Les coûts privés de la sécurité sont les dépenses des ménages et des entreprises se rajoutant pour être plus en sécurité, malgré les policiers dans la rue. Je renvoie le lecteur à cette enquête, vraiment édifiante. Il y en finit ce que les économistes appellent les coûts cachés, ceux qui s'ajoutent aux deux précédents, qui sont plus apparents. Un exemple : la victime tombe malade de son traumatisme, sera moins productive au travail après son choc à vie, fera plus d'absentéisme, etc. Ce sont des coûts cachés, pour l'assurance maladie, les complémentaires, l'employeur, etc. Les économistes procèdent par évaluation, mais croyez-moi ce sont des effets indirects tristes bien réels, qui suivent longtemps après l'acte de violence...

(...) je souligne l'anormalité flagrante que la cour des Comptes n'en soit pas saisie, annuellement, et en rende compte au Parlement. C'est une des propositions concrètes que portent mon essai.

Procédant à l'évaluation du coût socioéconomique de l'insécurité pour 2020, à sa place si on peut dire -mais sans ses moyens d'investigation-, je parviens à l'estimation de 169,1 à 176,1 milliards d'euros (en 2020). Cela représentait sept points de PIB. Ordre de grandeur valable si on procédait à cette estimation actualisée.

Sachant que la Nation consacre 10 points de PIB à l'éducation, cela donne au lecteur d'*Atlantico* l'ordre de grandeur : d'un côté celui d'un vrai investissement dans l'humain, de l'autre d'un effort non maîtrisé et aux résultats sécuritaires médiocres. Il vaudrait mieux mettre l'effort de la Nation au premier qu'au second.

A l'heure où l'argent public est rare, il est plus qu'urgent que l'on s'interroge sur l'allocation des ressources dédiées à la sécurité -à cause de la montée de l'insécurité que je chiffre à + 110 % entre 2010 à 2020- et leur emploi efficient, plutôt que le trou sans fond sans résultats, comme on en est témoin, hélas...

[Le grand tabou : et le vrai coût de l'insécurité pour la France est de... | Atlantico.fr](#)

Hervé Lehman : «Sauf exception, la loi enjoint aux juges de ne pas envoyer les délinquants en prison»

TRIBUNE - Après le décès d'un gendarme à Mougins, renversé par un multirécidiviste, et la remise en liberté d'un homme ayant renversé une fillette à Vallauris, le laxisme de la justice est pointé du doigt à juste titre, tant tout est fait pour que les délinquants échappent à l'incarcération, analyse l'avocat. (Le Figaro, tribune, 9 septembre, article payant)

Extraits :

Après les décès tragiques [d'un gendarme et d'une fillette causés par des chauffards](#), l'opinion publique ne comprend pas les décisions des juges. Dans le premier cas, l'auteur avait été poursuivi dix fois sans jamais aller en prison ; dans le second, [l'auteur a été remis en liberté avant même que l'enfant soit enterrée](#). Les juges doivent, une fois encore, faire face à l'accusation de laxisme. Suffoqués par l'indignation, certains politiques en viennent à perdre le bon sens. [Karl Olive, député Renaissance](#), a déclaré : « *Je suis pour un délit de criminalité (?). Je suis pour la présomption de culpabilité.* » Il ferait mieux de s'interroger sur sa responsabilité propre, en qualité de législateur. (...)

Le code de procédure pénale proclame de même que la détention provisoire ne peut être prononcée qu'à titre exceptionnel. Emmanuel Macron s'est fait élire en 2017 en promettant la construction de quinze mille places de prison et en affirmant que toute peine de prison doit être exécutée. On attend toujours les quinze mille places, et Nicole Belloubet a fait modifier l'article L. 132-19 par la loi du 23 mars 2019, mais pour remplacer le mot « nécessaire » par celui d'« indispensable », renforçant ainsi l'injonction faite aux juges de ne pas envoyer les délinquants en prison. Il faut donc admettre que les juges appliquent la loi. (...)

C'est, depuis cinquante ans, la conviction et le combat des juges du Syndicat de la magistrature : la prison est cause de récidive, et elle est surtout un instrument d'oppression de la bourgeoisie. Cela se traduit nécessairement dans la pratique de ces magistrats, et cela s'inscrit dans la loi à chaque fois que la gauche est au pouvoir et donc que les membres du Syndicat de la magistrature occupent les postes de responsabilité à la Chancellerie et au cabinet du garde des Sceaux. Rappelons-nous, en écho à ce qu'a dit Harmonie Comyn sur la politique depuis 1981, que, dès son arrivée au ministère de la Justice, en juin 1981, Robert Badinter avait fait libérer 40 % des détenus.

Sur ces questions, Emmanuel Macron s'est toujours comporté, avec une constance qu'on ne lui connaît pas dans tous les domaines, comme un président de gauche, à commencer par le choix des ministres de la Justice, une fervente militante socialiste puis un avocat pénaliste, en passant par la libération de milliers de détenus lors de l'épidémie du Covid. Mais, nous dit-on, les prisons sont pleines, et trop pleines. C'est vrai, et cela s'explique par [l'augmentation de la délinquance](#), en particulier des trafics de stupéfiants et des actes de violence. C'est pourquoi il faut construire de nouvelles places de prison. (...)

La question n'est pas : combien de places de prison avons-nous ?, mais combien nous en faut-il pour assurer la politique pénale que les Français souhaitent ?, c'est-à-dire une politique pénale qui conduise à ce que les personnes qui dealent, agressent ou tuent aillent en prison.

Hervé Lehman est l'auteur de Soyez partiaux ! Itinéraire de la gauche judiciaire (Éditions du Cerf, 2022).

[Hervé Lehman : «Sauf exception, la loi enjoint aux juges de ne pas envoyer les délinquants en prison» \(lefigaro.fr\)](https://www.lefigaro.fr)

Hors de contrôle ? Terrorisme et tensions communautaires : mais dans quoi s'enfoncé l'Allemagne ?

Après l'attentat commis à Solingen et suite à la hausse de la délinquance, la classe politique en Allemagne songe à adopter des mesures drastiques face à l'immigration irrégulière. Le Commissaire allemand à l'immigration, Joachim Stamp, propose d'expulser vers le Rwanda les migrants qui arrivent illégalement. (Atlantico, 9 septembre, quelques articles gratuites / sem.)

[Terrorisme et tensions communautaires : mais dans quoi s'enfoncé l'Allemagne ? | Atlantico.fr](https://www.atlantico.fr)

À Grenoble, ces CRS en première ligne face à la « guerre des gangs »

REPORTAGE - En un mois, sept fusillades sur fond de trafic de drogue ont eu lieu dans l'ancienne capitale du Dauphiné. Appelés en renfort pour faire retomber la fièvre, 25 policiers des nouvelles unités spécialisées dans les violences urbaines occupent le terrain chaque soir. (Le Figaro, 5 septembre, article payant)

Extraits:

(...) La situation, qualifiée de « *guerre des gangs* » par Éric Vaillant, le procureur de la République de Grenoble, a valu à la cité alpine l'envoi d'une section de la CRS 83 en renfort. Chaque soir, 4 fourgons et 25 hommes de l'unité patrouillent pendant plusieurs heures aux côtés d'unités locales – BAC, service départemental de nuit... - , qui connaissent parfaitement le terrain. Les principaux points de deal sont ciblés en priorité, ainsi que les quartiers où se sont déroulées les fusillades. Un objectif : occuper le terrain. « *La CRS 83 permet d'apporter une réponse visible aux habitants, qui ont besoin d'être rassurés, et de maintenir les missions courantes de la police sur l'agglomération, qui sont déjà très nombreuses* », indique au Figaro Louis Laugier, le préfet de l'Isère. « *On vient en complément des unités locales avec une capacité importante d'intervention* », explique Éric Davoine. Et avec une spécialité : « *le maintien de l'ordre de haute intensité* », dans des contextes très tendus de violences urbaines ou d'attentat. « *Par rapport à une compagnie classique, on est sur le haut du spectre missionnel, avec des interventions dans des contextes très violents et une capacité à être mobiles et très réactifs* », poursuit-il. (...)

À l'hôtel de police de Grenoble, la soirée a commencé un peu plus tôt par un briefing, moment essentiel pendant lequel les unités locales transmettent leurs connaissances du terrain aux chefs d'équipe de la CRS 83. « *Dans ce secteur, faites attention, ça peut caillasser*, explique le lieutenant Quentin, du service départemental de nuit, en posant son doigt sur un plan de l'agglomération. *Ici, il faut essayer d'arriver le plus discrètement possible et d'arriver coordonnés, sinon ils nous voient arriver, direct.* » Plusieurs fois dans la soirée, avant de s'engager dans un nouveau quartier, ce briefing permettra aux équipes de synchroniser leur action et d'envisager une nouvelle approche du terrain. « *C'est sûr qu'en arrivant à vingt-cinq, il y a moins de risque que ça essaie de monter au contact* », ajoute le lieutenant. Avec des effectifs de nuit limités et dédiés en priorité aux missions de police secours, difficile pour les unités locales d'assurer une présence dissuasive vis-à-vis des dealers. « *Dans chaque ville où on intervient, on retrouve la même organisation du trafic de drogue, c'est ce qui nous permet d'avoir une facilité d'action, mais on a besoin des unités locales pour avoir des remontées d'information sur les points de deal* », précise le brigadier-chef Boris, de la CRS 83.

Comme lui, l'ensemble des recrues qui forment ces unités ont dû passer par l'étape de la sélection : tests physiques poussés, maîtrise du tir, connaissances juridiques et entretien de motivation, avec 30% d'échec à la clé. « *On doit être dans un équilibre permanent quand on s'engage dans le maintien de l'ordre. Ce qu'on recherche, c'est le sang-froid en toutes circonstances et un engagement physique important* », précise Éric

Davoine. À la différence des autres compagnies de CRS, pas de recrutement à la sortie de l'école de police. Ceux qui intègrent ces unités doivent faire valoir leur expérience du terrain. (...)

Dans la métropole grenobloise, le déploiement de la CRS 83 il y a quelques semaines « *a permis de faire baisser la tension*, observe Jérôme Chappa, le directeur interdépartemental de la police nationale de l'Isère. *Depuis leur arrivée, il y a encore des tirs, mais les fusillades ont cessé. C'est la force de frappe dont nous avons besoin.* » Selon les chiffres de la préfecture de l'Isère, 17 interpellations ont eu lieu depuis l'arrivée de l'unité. « *Il y a plusieurs éléments qui montrent que l'on est en train de dévitaliser le Carrare* », veut croire Jérôme Chappa. Mais dans l'agglomération, comme partout où se déploient la CRS 8 et ses déclinaisons, l'enjeu est aussi d'assurer l'après, quand les fourgons des unités quitteront les rues. Une étape qui doit passer avant tout par l'investigation sur le temps long, défend Brice Gajean, secrétaire départemental Unité SGP-police en Isère : « *Le déploiement des CRS 8 est souvent considéré comme une solution, alors que ce n'est qu'un complément. On génère de la "stat" en interpellant des petites mains, ce qui a pour effet d'engorger les services d'investigation, qui ont besoin de temps pour travailler.* » Éric Davoine le reconnaît, l'intervention de son unité « *permet un retour au calme concernant les fusillades* », mais le trafic, lui, reste bien ancré. « *Notre rôle, ce n'est pas l'enquête, c'est de montrer la pérennité de l'État* », appuie-t-il. (...)

[À Grenoble, ces CRS en première ligne face à la « guerre des gangs » \(lefigaro.fr\)](#)

Luc Ferry: «Quatre motifs d'obéir à la loi»

CHRONIQUE - De moins en moins de Français obéissent à la loi par amour de leur prochain ou par devoir, de sorte qu'il ne reste plus que la peur et l'intérêt pour contraindre chacun à respecter les règles. (Le Figaro, 29 août, chronique, article payant)

Extraits:

En lisant chaque jour la presse ou en écoutant [la radio](#), nous sommes de plus en plus nombreux à être sidérés par le mépris des lois, en particulier par la montée des violences physiques qui semblent s'installer tranquillement en France. Contrairement à ce que prétend la gauche depuis des lustres, il ne s'agit nullement d'un « sentiment », d'une impression mal étayée que la droite mettrait à profit pour des raisons bassement électoralistes, mais d'une réalité bien réelle que confirment encore cette année les statistiques du ministère de l'Intérieur, auxquelles chacun peut se reporter. Plutôt que de s'intéresser aux causes de cette situation préoccupante, elles sont du reste nombreuses, il serait utile d'interroger les motifs qui peuvent conduire un être humain à préférer obéir à la loi plutôt qu'à la transgresser.

On l'oublie parfois, désenchantement du monde oblige, mais c'est très exactement cette question qu'aborde le Christ au début des Béatitudes – un passage des Évangiles qu'on désigne depuis saint Augustin comme le « Sermon sur la montagne ». Alors qu'il parcourt la Galilée pour haranguer des foules de plus en plus nombreuses, [Jésus](#) s'installe sur un promontoire afin que son message soit entendu par tous : « *N'allez pas croire que je sois venu abolir la loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Car je vous le dis en vérité, jusqu'à ce que le ciel et la terre aient disparu, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota, un seul point sur le i, jusqu'à ce que tout ait été accompli.* » En grec, le mot « accomplissement » (*pléroma*) est plus explicite qu'en français : il désigne l'acte de remplir comme on remplit un vase ou un verre vide. Il s'agit donc de « remplir » une loi encore formelle, abstraite, et la thèse que le Christ va opposer aux Sadducéens et aux Pharisiens, c'est que c'est l'amour qui doit nous conduire à « remplir » la loi, pas un devoir formel et mécanique qui ne sert trop souvent qu'à se faire valoir en public.

De là la suite du Sermon, où Jésus mobilise toute une série d'exemples empruntés à la loi juive, pour l'essentiel au Décalogue : « *Tu ne tueras point* », « *Tu ne commettras pas l'adultère* », « *Tu ne te parjureras point* », etc. Et, chaque fois, il oppose l'esprit à la lettre, le cœur à l'application mécanique de la règle, car la loi, qui est bonne, dont le contenu n'est pas douteux et dont Jésus dit bien qu'il n'en changera pas un iota, n'a plus guère de valeur si elle n'est suivie que par simple observance rationnelle et sèche, au nom du seul devoir, d'un commandement qui s'opposerait alors à l'amour. (...)

Mit einer Pistole einen Schuss abfeuern ist das eine. Mit einem Messer auf einen Menschen losgehen etwas ganz anderes

Messer sind überall zu haben. Sie sind Prestigeobjekte, Attribute der Männlichkeit. Und immer öfter Tatwaffen. Allein in Deutschland gab es im vergangenen Jahr rund 9000 Vorfälle. (NZZ, 22 août, article payant)

Extraits:

(...) Allein in Deutschland registrierte die Polizei im vergangenen Jahr knapp 9000 Vorfälle, in denen Menschen mit Messern bedroht und in vielen Fällen auch verletzt wurden. In manchen schwer oder tödlich. Fast täglich finden sich in den Medien Meldungen über Messerattacken. Gegenüber dem Vorjahr ist die Zahl der Angriffe in Deutschland um rund zehn Prozent gestiegen. In der Schweiz sieht es tendenziell ähnlich aus.

Im März stach ein jugendlicher IS-Anhänger in Zürich auf einen orthodoxen Juden ein und verletzte ihn lebensgefährlich. Ende Mai tötete ein Islamist in Mannheim bei einem Messerangriff einen Polizisten und verletzte fünf weitere Personen, zum Teil lebensgefährlich. Anfang Juli griff in Dresden ein Somalier einen Landsmann an und tötete ihn. Vor zwei Wochen wurden in der englischen Hafenstadt Southport drei Mädchen zwischen sechs und neun Jahren bei einer Messerattacke getötet, zehn weitere Personen wurden verletzt.

Die Liste ist bei weitem nicht vollständig. Trotzdem wird immer wieder versucht, die Fakten kleinzureden. Der Eindruck, Messerangriffe seien in Deutschland an der Tagesordnung, sei völlig realitätsfremd, behrt beispielsweise der «Spiegel». Das Gegenteil sei richtig. Die absoluten Zahlen seien nur deshalb höher als früher, weil die Zahl der Gewalttaten insgesamt gestiegen sei. Relativ dazu sei der Anteil der Messerattacken stabil. Statistisch gesehen, rechnet der «Spiegel» vor, werde jeder Deutsche alle 9459 Jahre Opfer einer Körperverletzung mit einem Messer.

Das soll wahrscheinlich beruhigend klingen. Kein Grund zur Aufregung also? (...)

Natürlich nicht. Man muss schon beide Augen verschliessen, um nicht zu sehen, dass Messerattacken zu einem immer grösseren Problem werden. Die Erfahrungen der Polizisten sind eindeutig: Tötlichkeiten mit Messern nehmen zu. Vor allem in Innenstädten und Wohngebieten, die als «sozial schwach» gelten. Und in öffentlichen Verkehrsmitteln. Ein beachtlicher Teil der gemeldeten Vorfälle spielt sich in Bahnhöfen ab. Die Notfallstationen städtischer Kliniken registrieren mehr Opfer von gewalttätigen Auseinandersetzungen. Und mehr Patienten mit Stichverletzungen. (...)

In der Kriminologie gilt das Messer als «Affektwaffe». Rasch eingepackt, um sich im Ernstfall zu verteidigen. Ebenso rasch aus der Tasche gezogen, wenn eine Situation eskaliert. Unter Einfluss von Alkohol und Drogen oder in einem psychischen Ausnahmezustand. Dann, wenn jede Kontrolle versagt. Ein Messer lässt sich problemlos verstecken. In der Hosentasche, in der Jacke, in der Hand. Es ist in Sekundenschnelle hervorgezogen. Sich gegen eine Messerattacke zu wehren, sei kaum möglich, sagen Fachleute der Polizei, selbst für Personen, die im Nahkampf geübt seien.

Ein Schuss wird aus der Distanz abgegeben. Der Täter muss dem Opfer nicht nahe kommen. Spürt nicht, wie der Körper des Opfers kraftlos zusammenbricht, und hört seine Schreie vielleicht nur von weitem. Verbrechen, die mit einem Messer begangen werden, sind völlig anders. Sie sind, schreibt Ruschdie, «Resultate intimer Begegnungen». Was braucht es, um einem Menschen ein Messer in den Leib zu stossen? Das, was man so fachmännisch wie ratlos als «kriminelle Energie» bezeichnet. Hass? Die Hemmungslosigkeit, die ein Mensch nur aufbringt, wenn er ausser sich ist?

(...) In Deutschland wird über Messerverbotzonen debattiert. Darüber, ob Messer bereits ab einer Klingengänge von sechs Zentimetern unter das Waffengesetz fallen sollen. Und natürlich darüber, ob Männer mit Migrationshintergrund tatsächlich öfter zustechen. Die Statistik zeigt, dass sie unter den Tätern deutlich überrepräsentiert sind.

Menschen anderer Kulturen hätten ein anderes Verhältnis zu Messern, sagte der Bonner Polizeipräsident Frank Hoever kürzlich vor der Presse. Das habe mit übersteigter Männlichkeit zu tun, mit Machtgehab: «Da wollen sich junge Männer in der Gruppe profilieren und machen auf dicke Hose.» Wenn es dann zu Beleidigungen komme, passierten rasch Dinge, die nicht mehr zu steuern seien. Das Messer ist immer bereit. Es liegt in der Tasche. Ein Handgriff genügt.

[Messer sind Prestigeobjekte, Attribute der Männlichkeit und Tatwaffen \(nzz.ch\)](#)

«Certains entendent le coq le matin, nous, c'est les choufs» : à Grenoble, les habitants résignés à la cohabitation avec les dealers

REPORTAGE - Alors que la ville a été secouée par cinq fusillades en deux semaines, dans les quartiers gangrenés par le trafic, la vie suit son cours, au rythme des alertes des guetteurs. (Le Figaro, 21 août, article payant)

Extraits:

(...) *«Il y a deux univers parallèles à Saint-Bruno : les enfants jouent, les gens vont au marché. Et à côté, il y a les trafiquants qui vivent leur vie»,* explique Laura, étudiante, qui habite en face de l'église. *«C'est une sorte de cohabitation».* L'année dernière, la vingtenaire a assisté à une fusillade depuis sa fenêtre. *«Une voiture est arrivée à hauteur du lieu de deal. Le tireur était cagoulé, il était très fin et frêle, il avait l'air d'un gosse. Il a tiré un coup puis il est reparti»,* raconte-t-elle. Pas rassurée, elle a envisagé de déménager. Avant de se résigner. *«Ce sont des fusillades ciblées, donc ça ne nous regarde pas forcément»,* raisonne la jeune femme. *«Ça reste vivable, sinon je serais partie».*

«Ils ne sont pas méchants. Mais ça rend dingue de les voir faire leur business comme ça, devant tout le monde, glisse pour sa part l'agente de sécurité de La Poste. Près de l'aire de jeux où joue sa petite-fille, Josiane, 68 ans, dit de son côté faire partie de ceux qui refusent de se résigner. *«Je n'ai jamais eu peur, ils ne m'ont jamais importunée. Mais le fait que ce soit à ciel ouvert, on ne peut le cautionner»,* déclare la Grenobloise de naissance. Avec un collectif de résidents, ils ont fait installer l'aire de jeux avec l'aide financière de la mairie, pour *«réinvestir l'espace accaparé par les dealers».* *«Ça ne les empêche pas de l'utiliser comme lieu de cache, d'y faire des barbecues»,* se désole Josiane. *«Des enfants trouvent des sachets de deal parfois».* Josiane déplore aussi l'incivilité de certains trafiquants. *«L'hiver dernier, ils avaient deux voitures dont ils faisaient tourner le moteur toute la nuit avec les fenêtres ouvertes pour fumer et la musique à fond. Ils faisaient des appels de phares pour les clients. Ça a duré deux mois, jusqu'à ce que les flics mettent les voitures à la fourrière».* (...)

[«Certains entendent le coq le matin, nous, c'est les choufs» : à Grenoble, les habitants résignés à la cohabitation avec les dealers \(lefigaro.fr\)](#)

Record de nombre de prisonniers, manque de places et insécurité record : comment sortir de l'impasse ?

En matière d'incarcération, la France ne fait pas partie des bons élèves. Quelques pistes d'explication. (Atlantico, 2 août, quelques articles gratuites / sem.)

Extraits:

(...) Atlantico : Le nombre de détenus en France a encore progressé pour atteindre un nouveau record au 1er juillet, avec 78.509 personnes incarcérées contre 77.880 le mois précédent, selon des chiffres publiés jeudi 1er août par le ministère de la Justice. Comment peut-on expliquer cette hausse continue de la population carcérale en France ?

Henri de Beauregard : C'est probablement le fruit d'un double mouvement : celui d'une société qui est sans cesse plus crispée, tendue, violente d'un côté, et celui d'une justice qui peine à faire preuve d'audace en distribuant assez mécaniquement des incarcérations de l'autre. Il y a aussi l'indigence de notre psychiatrie qui aboutit à mettre dans le circuit pénitentiaire quantité de gens qui n'y ont pas leur place parce qu'ils devraient

relever de l'hospitalisation. La question de savoir pourquoi notre société produit-elle autant de déséquilibres mériterait d'être posée mais elle excède le cadre de cette interview...

Face à ce constat et aux chiffres toujours plus inquiétants de l'insécurité, l'exécutif compte sur la construction de 18.000 places de prison d'ici à 2027 pour porter la capacité à 78.000 places opérationnelles. Est-ce le meilleur moyen pour sortir de l'impasse ? D'autres solutions sont-elles envisageables ?

C'est un moyen, indispensable, de faire baisser la pression sans appliquer une politique de quota qui serait absurde et conduirait à des libérations injustifiées ou à l'impossibilité de prononcer des incarcérations justifiées. Mais ce n'est assurément pas le seul. Et s'il faut « plus » de prison, il faut aussi « mieux » de prison : pas une prison plus souple, une prison plus utile. Voilà 50 ans que Jean-Marc Varaut écrivait « la prison, pour quoi faire ? » et il semble que l'on n'ait toujours pas répondu à la question. Il faut plus de médecins, pour que chaque détenu puisse préserver sa santé, plus d'employeurs, parce que le travail c'est la dignité, la reconversion et la possibilité d'indemniser des victimes, plus de formations, pour préparer l'avenir.

Il y a, bien-sûr, des efforts budgétaires qui doivent être faits : dans la psychiatrie qui est véritablement indigente, dans les SPIP qui sont indispensables à envisager et assurer le suivi des alternatives en milieu ouvert. Mais au-delà, il faut aussi interroger notre système pénal qui fait, pour ainsi dire, sous diverses modalités (sursis, SME) de l'incarcération la seule vraie peine à disposition des magistrats. Il faut être imaginatifs : justice restauratrice, peines de honte (comme cela existe aux États-Unis), éloignement des quartiers, travaux obligatoires...

Parce qu'aucun débat ne doit être interdit, il faut peut-être aussi s'interroger sur la perte progressive du pouvoir dissuasif de la prison. Il faut cesser d'opposer fermeté et humanité : la prison peut être plus ferme (en autorisant moins la reproduction des codes de l'extérieur) et plus humaine (en permettant davantage aux détenus d'accéder à un travail ou une formation).

Il faudrait enfin avoir une réflexion générale sur l'échelle de nos peines et notre système de valeurs, en particulier en rétablissant une différence effective entre atteintes à la collectivité et atteintes individuelles, atteintes aux biens et atteintes aux personnes. Je ne crains pas de dire qu'il faut pouvoir envisager différemment, du point de vue de l'incarcération, un fraudeur fiscal et un agresseur sexuel.

[Record de nombre de prisonniers, manque de places et insécurité record : comment sortir de l'impasse ? | Atlantico.fr](#)

«Nous n'avons plus notre place ici» : ces Français juifs qui choisissent Israël après les législatives

TÉMOIGNAGES - À l'issue du second tour des élections, l'Agence juive a enregistré en France une augmentation des ouvertures de dossiers d'alya, l'émigration vers Israël. Une situation qui s'explique par la montée de l'antisémitisme et par la peur que l'extrême gauche accède au pouvoir (Le Figaro, 17 juillet, article payant)

Extraits :

(...) « Il y a 10 ans, je n'aurais jamais pensé quitter la France mais aujourd'hui je prépare mon alya » raconte Rachel*, mère de deux enfants de 5 et 7 ans, qui dit avoir « constamment peur » qu'il leur arrive quelque chose de grave. Comme pour beaucoup d'autres membres de la communauté juive, voir la majorité des sièges de l'Assemblée nationale pourvus par des élus du Nouveau Front populaire a été un choc. « Quand je vois que des fanatiques d'extrême gauche pourraient se retrouver au pouvoir, ça ne fait que renforcer mon envie de partir. Même si Israël est un pays en guerre, c'est le seul endroit où je trouve ma place », regrette la mère de famille.

Selon Yonathan Arfi, La France insoumise portera une « part de responsabilité à chaque fois qu'une famille juive française quittera le pays à cause de l'antisémitisme. Ce parti a fait de l'antisémitisme une stratégie électorale, en instrumentalisant la guerre à Gaza et la défense de la Palestine. La victoire autoproclamée de Jean-Luc Mélenchon après les élections, qu'elle soit réelle ou non, provoque une immense peur chez les Juifs français », souligne-t-il. (...)

Der Respekt vor dem Recht nimmt weltweit mit erschreckender Geschwindigkeit ab

Recht wird akzeptiert, wenn es der eigenen Position nützt. Diese utilitaristische Verengung führt mehr und mehr zu einer Zersetzung des Rechts (NZZ, 17 juillet, tribune, article payant)

Extraits :

(...) Es gibt aber gute Gründe zur Besorgnis. «Der freiheitliche, säkularisierte Staat lebt von Voraussetzungen, die er selbst nicht garantieren kann» (Wolfgang Böckenförde). Das Recht ist das Gerippe des Staates; es hat nur dann Bestand, wenn es von der Gesellschaft getragen wird.

Der Respekt vor dem Recht nimmt derzeit ab, mit erschreckender Geschwindigkeit, nicht nur in den USA, aber sicher dort, und die USA nehmen oft vorweg, was auch in Europa geschehen wird. Ein schlüpfriger Prozess wegen falscher Verbuchungen von Schweigegeldzahlungen an eine Pornodarstellerin und Zweifel an der Unparteilichkeit des amerikanischen Supreme Court helfen nicht; sie verstärken die Entfremdung zwischen Recht und Gesellschaft. (...)

Gefördert wird vielmehr eine utilitaristische Verengung: Recht ist richtig, wenn es der eigenen politischen Position nützt. Die Verhaftung von Hillary Clinton am 10. Januar 2025 wird deswegen niemanden mehr überraschen, wenige wegen des eklatanten Rechtsmissbrauchs empören, wenn sie politisch Hillary Clinton nicht nahestehen. Diese Abstumpfung ist das wahrlich Bedrohliche. Der Eigenwert des Rechts wird verkannt. Es beginnt seine Zersetzung. (...)

Felix Uhlmann ist Professor für Staats- und Verwaltungsrecht sowie Rechtsetzungslehre an der Universität Zürich.

[Zersetzung des Rechts: Wie stabil sind rechtsstaatliche Systeme? \(nzz.ch\)](#)

Take it from a former prisons inspector: letting offenders out early won't fix our broken system

The justice secretary's plan may free places, but funding is desperately needed for probation and community care. Anne Owers was chief inspector of prisons from 2001 to 2010 (The Guardian, 16 juillet, tribune, libre accès)

[Take it from a former prisons inspector: letting offenders out early won't fix our broken system | Anne Owers | The Guardian](#)

«J'ai eu peur pour ma vie» : à Nantes, un homme violemment agressé après avoir demandé à des jeunes d'arrêter leur rodéo (Le Figaro, reportage, 3 juillet, article payant)

Dans le quartier des Dervallières, touché par le trafic de drogue, cette scène est venue raviver les craintes des riverains obligés de cohabiter avec les trafiquants

Extraits :

(...) Logements vacants [dans le HLM]

«On a des logements vacants alors qu'il y a des gens qui sont à la rue. Mais on ne peut pas les louer parce que les gens ne veulent pas, à juste titre, louer un logement avec des trafiquants en bas.» Même faire venir des sociétés privées de surveillance s'avérerait compliqué pour la sécurité des employés. (...)

[«J'ai eu peur pour ma vie» : à Nantes, un homme violemment agressé après avoir demandé à des jeunes d'arrêter leur rodéo \(lefigaro.fr\)](#)

Prisons: 77.880 détenus au 1er juin en France, nouveau record (Le Figaro, 28 juin, libre accès)

La surpopulation carcérale s'aggrave en France avec une hausse de 5,7% en un an, malgré un mouvement de blocage des prisons lancé au mois de mai

Extraits :

(...) C'est le neuvième mois consécutif de hausse de la population carcérale, qui a progressé de 5,7% en un an. Cette situation contraint ainsi 3322 détenus à dormir sur un matelas posé au sol, contre 2336 il y a un an. Au 1er juin, les prisons françaises comptaient 61.694 places opérationnelles. La densité carcérale globale s'établit à 126,2% mais, dans les maisons d'arrêt, où sont incarcérés les détenus en attente de jugement et donc présumés innocents, et ceux condamnés à de courtes peines, elle atteint 151%. Elle atteint ou dépasse même les 200% dans 16 établissements ou quartiers. (...)

[Prisons: 77.880 détenus au 1er juin en France, nouveau record \(lefigaro.fr\)](https://www.lefigaro.fr)

Jeune fille de 12 ans violée à Courbevoie : les circonstances du drame se précisent (Le Point, 23 juin, article payant)

Selon une source proche du dossier, la jeune fille juive connaissait l'un de ses agresseurs présumés, à qui elle avait préféré mentir sur sa religion.

Extraits :

Concernant le déroulé des faits, il semble que la jeune victime a entretenu une brève relation affective avec un des mis en cause. Selon une source proche du dossier, la relation se serait terminée quelques jours seulement avant l'agression. La victime aurait fait croire à ce garçon qu'elle était musulmane, par crainte de révéler sa religion juive, ayant déjà eu des problèmes dans le passé.

Après avoir forcé la jeune fille à les suivre dans ce local vidé, où les rejoindront le troisième garçon, un des trois mineurs se met à interroger violemment la jeune fille, lui demandant pourquoi elle n'avait pas dit qu'elle était juive. Tout en continuant de proférer des insultes à caractère antisémite, les mineurs ont frappé, violé et menacé de mort cette jeune fille de 12 ans. Ils ont également tenté de lui extorquer de l'argent pour qu'elle se taise. Les mineurs ont en effet menacé la victime, l'intimant de revenir au même endroit à 16 heures le lendemain pour leur remettre 200 euros, sans quoi « il arriverait malheur à sa famille ». Des images du drapeau israélien en feu ont par ailleurs été retrouvés dans le téléphone d'un des mis en cause.

[Jeune fille de 12 ans violée à Courbevoie : les circonstances du drame se précisent \(lepoint.fr\)](https://www.lepoint.fr)

"Les étrangers sont-ils plus criminels que les Allemands ?" / "Sind Ausländer krimineller als Deutsche?" (FAZ, 23 juin, article payant)

Der Migrationsforscher Ruud Koopmans wird häufig von rechter, der Kriminologe Christian Walburg von linker Seite zitiert. Ein Gespräch über Religion, Kultur und das Problem mit jungen Männern.

Le chercheur en immigration Ruud Koopmans est souvent cité par la droite, le criminologue Christian Walburg par la gauche. Un entretien sur la religion, la culture et le problème des jeunes hommes.

[Straftaten von Migranten: Sind Ausländer krimineller als Deutsche? \(faz.net\)](https://www.faz.net)

Avortements forcés, prostitution et rites vaudous : dans le nord de Paris, l'ombre d'une mafia nigériane mystique et ultraviolente (Le Figaro, 24 juin, article payant)

RÉCIT - Neuf hommes nigériens comparaissent à partir du 24 juin pour avoir tenu les rênes d'un vaste réseau de prostituées compatriotes. Derrière eux, se cache une confrérie sanguinaire bien implantée en France, spécialisée dans la traite d'êtres humains et le trafic de stupéfiants.

Extraits :

Sans doute, les femmes qu'Ehis O. forçait à vendre leur corps avaient-elles saisi, en tombant sur le tatouage qu'il porte à la main droite, que ce Nigérien appartenait à l'une des plus violentes organisations criminelles du pays. Si on le découvre sur la peau d'un homme, l'acronyme «KDFB» est un signe sans ambiguïtés, pour qui sait que chaque mafia nigérienne possède son langage secret, ses rites, et ses propres lois. Chez les «Maphite», ces initiales que l'on se tatoue sont une profession de foi et un nom de code. Quand ils se croisent à Paris, Rome ou Amsterdam, ses membres se le soufflent à l'oreille pour se reconnaître : «Keep de fire burning» [en Français : «Garde le feu allumé»].

En région parisienne, ils étaient neuf hommes à tenir les rênes d'un réseau de prostitution pour le compte de cette mafia ultraviolente, dont le centre névralgique est Bénin-City, une mégalopole de 1,5 million d'habitants, dans le sud-est du Nigéria. À la porte de Clignancourt, dans le quartier de Château Rouge et au bois de Vincennes, les femmes nigériennes qu'ils exploitaient reversaient l'intégralité des revenus de leurs passes à ces hommes, qui bénéficiaient pour certains aussi de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA). Jusqu'à ce qu'un vaste coup de filet de la brigade de répression du proxénétisme (BRP) ne permette, en 2021, de mettre la main sur cette filière parisienne Maphite, prénommée la «Famille Tour Eiffel».

Trois ans plus tard, Oyedele A., Bright E., Benjamin I., Raymond N., Elvis A. et Ehis O., âgés de 26 à 43 ans, sont jugés pour «proxénétisme aggravé» à partir du 24 juin devant la cour criminelle départementale, à Paris. L'un d'eux, Bright E., est également poursuivi pour avoir forcé ses compagnes à avorter. Ils encourent jusqu'à vingt ans de prison. En face, les huit victimes parties civiles craignent encore des représailles de la mafia, et vivent en toute discrétion en France, protégées par des associations. Une dizaine d'autres femmes terrifiées ont été entendues dans le cadre de cette minutieuse enquête, mais n'ont pas porté plainte. (...)

[Avortements forcés, prostitution et rites vaudous : dans le nord de Paris, l'ombre d'une mafia nigérienne mystique et ultraviolente \(lefigaro.fr\)](#)

“Why are knife attacks often committed by migrants?” (June 14)

Pay wall :Forensic psychiatrist Nahlah Saimeh has been assessing violent offenders for 26 years. In this interview, she explains why knife attacks are mainly committed by young men and why she thinks knife ban zones are of little help / Warum werden Messerattacken oft von Migranten begangen, Frau Dr. Saimeh? Die forensische Psychiaterin Nahlah Saimeh begutachtet seit 26 Jahren Gewalttäter. Im Interview erklärt sie, wieso Messerangriffe vor allem von jungen Männern verübt werden und warum sie Messerverbotzonen für wenig hilfreich hält (FAZ, Interview)

Excerpt :

(...) Many perpetrators are found to have psychiatric abnormalities. Are migrants more susceptible to this?

We know that migration increases the individual risk of developing psychoses. Social factors such as drug use, marginalization and social isolation play a role.

How does psychosis then manifest itself?

It is a loss of reality in the sense of a delusional perception. The environment is interpreted as hostile, the person feels threatened and persecuted. These perpetrators can then perceive the gestures and facial expressions of bystanders as a threat and react with violence. However, these imaginations of psychotic people cannot be broken through with evidence, they really believe it. In men suffering from schizophrenic psychoses, the risk of committing violent acts is increased by a factor of ten. It is a risk far above the norm.

[Wieso Messerattacken oft von Migranten begangen werden \(faz.net\)](#)

‘Crime is out of hand’: how young people turned to far right in east German city (June 14)

Free access : Germans under 25 gave the AfD 16% of their vote in the European elections, with particular support in the east (The Guardian)

Excerpt :

However, among many AfD voters, the notion has become an unabashed talking point. “Not everyone should have to go but at least the criminals, like in Mannheim – this can’t go on,” said Konstantin, 17, referring to the killing of a police officer in the western city just days before the election, allegedly by an Afghan asylum seeker with a jihadist motive.

Brushing aside party scandals and attempts to whitewash the Nazi past, Konstantin and his friend Leonard, 18, also voted AfD. “When I go out I get insulted and even spat on by, let’s just say, non-Germans – those aren’t German values,” Leonard said. “If refugees come here and work and behave and leave me alone that’s fine, but if not, they should go home.” (...)

“I don’t have anything against foreigners but the problem with crime has got out of hand. You see people drawing knives every weekend,” she said.

[‘Crime is out of hand’: how young people turned to far right in east German city | European parliamentary elections 2024 | The Guardian](#)

“Girls are getting younger and younger, around 14-15 years old”: investigation into the threatening proliferation of drug dealers (June 5)

Pay wall : «Les filles sont de plus en plus jeunes, autour de 14-15 ans» : enquête sur la menaçante multiplication des dealers : ENQUÊTE - Hypervirilisé, le trafic de stupéfiants se féminise. À Marseille, la ville-laboratoire du marché de la drogue en France, les enquêteurs voient désormais des femmes à tous les niveaux : livreuses, vendeuses, voire cheffes de clans et même, récemment, organisatrices d'assassinats (Madame Figaro)

[«Les filles sont de plus en plus jeunes, autour de 14-15 ans» : enquête sur la menaçante multiplication des dealers \(lefigaro.fr\)](#)

Impunité, laxisme, corruption : la justice française ne ressemble plus à rien (Contrepieds, 25 juin, libre accès)

Avril 2021, alors que des procès en laxisme au sujet de la justice française fusent dans l’actualité, le nouveau garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, monte au créneau et exprime sa stupéfaction dans [un entretien accordé au journal Le Monde](#) : pour lui, c’est un gros malentendu, un problème de communication entre les magistrats et les Français qui ne font plus, à tort, confiance dans la justice de leur pays.

Extraits :

(...) Bien évidemment, on n’encombrera pas l’esprit de l’homme de la rue des notions qui permettent d’affirmer ces chiffres avec aplomb voire culot. Peu importe qu’on confonde assez généralement le nombre de détenus, le nombre de mis sous écrou, le nombre de condamnés à de la prison (plusieurs milliers de condamnés sont ainsi non détenus – entre 12 000 et 15 000 selon le moment de l’année). On ne rappellera pas qu’un peu plus de 44 % des peines fermes prononcées sont de deux ans ou moins de prison, ce qui signifie que ces « condamnés » ne verront pas de cellule, et qu’ils continueront donc à gambader à l’air libre (l’idée d’une assignation à résidence est évidemment grotesque, il n’y a pas assez de personnel pénitentiaire pour réellement suivre ce beau monde qui représente tout de même 23 000 personnes actuellement).

De même, on ne rappellera surtout pas qu'en France, le nombre de places de prisons est trop faible (en effet, le pays compte 88 places de prison pour 100 000 habitants, là où la moyenne européenne s'établit autour de 130 places, ce qui revient à dire qu'il faudrait construire 28 000 places environ). Non seulement on ne veut pas construire de prison, mais on ne veut pas s'affranchir d'une bonne raison de ne pas y envoyer les individus dangereux (ce serait dommage de surcharger ces établissements, voyez-vous).

Peu importe aussi que les temps de procédure soient devenus calamiteusement longs, éloignant toujours plus la sanction du crime, ce qui est l'inverse même de ce qui serait souhaitable. Pire : les Codes de procédure ne cessant d'enfler, le nombre de vices dans ces procédures augmente lui aussi, ce qui fait autant de personnes relâchées pour des aspects purement techniques, ou des boulettes de la police ou de la magistrature (s'il y a rature dans magistrature, ce n'est pas totalement un hasard). Il s'agit parfois de prévenus dangereux, ou aux casiers déjà lourdement chargés, et qui peuvent donc reprendre tranquillement le cours de leurs activités. Rassurez-vous, tout est sous contrôle. (...)

[Impunité, laxisme, corruption : la justice française ne ressemble plus à rien - Contrepoints](#)
